FISAF
la personne d'abord

Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes
en situation de handicap sensoriel et DYS en France

Reconnue d'utilité publique

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA FISAF

2022/2023

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIF 3

PARTIE I - REPRÉSENTER : VOTRE EXPRESSION POLITIQUE, NOTRE POSITIONNEMENT 9

PARTIE II - FAIRE RÉSEAU : PARTAGER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EN COMMUN 22

PARTIE III - INNOVER POUR CONTRIBUER À UNE SOCIÉTÉPLUS INCLUSIVE : NOS PROJETS PARTENARIAUX 39

PARTIE IV - 2023, VOTRE PARTICIPATION À NOS TROIS ÉVÉNEMENTS NATIONAUX 48

PARTIE V - ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES À TRAVERS LE « CENTRE RESSOURCES ET COMPÉTENCES » DE LA FISAF 62

PARTIE VI - NOTRE OFFRE DE SERVICE EN DIGITAL POUR MUTUALISER, CROISER NOS EXPERTISES ET ENRICHIR NOS COMPÉTENCES 72

PARTIE VII - LA PRESSE S'EN FAIT L'ÉCHO - LA FISAF DANS LES MÉDIAS 84

PARTIE VIII - ILS NOUS SOUTIENNENT 86

PROPOS INTRODUCTIF

LE MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FISAF

La FISAF (Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France) agit et apporte son soutien à son réseau national d'adhérents, spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel, ou auditif ou atteints de troubles Dys.

Présente sur l'ensemble du territoire national, la FISAF regroupe des personnes morales, constituées par des associations, des fondations, des établissements et des services, associatifs et publics, qui accompagnent des enfants, adolescents, adultes et aînés en situation de handicap sensoriel et DYS.

Aux côtés de ses adhérents, la FISAF agit pour promouvoir la citoyenneté des personnes en situation de handicap sensoriel et cognitif, l'effectivité de leurs droits, et pour contribuer à une société plus inclusive.

La FISAF a pour vocation de représenter, de rassembler et de faire reconnaître les acteurs spécialisés du secteur sensoriel et dys. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des structures spécialisées et des personnes qu'elles accompagnent.

Au cours de la période 2022/2023, la FISAF a poursuivi ses principales missions, en participant aux instances nationales sur le handicap pour contribuer aux politiques publiques du secteur, en élaborant des plaidoyers et des résolutions politiques, spécifiques au secteur ou concertés, en animant un réseau d'adhérents impliqués et en développant une offre de services de qualité pour accompagner les transformations à l'œuvre.

La FISAF continue d'être innovante et agile ; face aux nombreux défis, elle propose, initie, co-construit des projets avec ses adhérents et/ou ses partenaires, mutualise, favorise la coopération, tout en faisant connaître les difficultés, les compétences et les réalisations des acteurs spécialisés du sensoriel et des troubles des apprentissages.

Son expérience, sa connaissance du terrain, ses valeurs humanistes, sa reconnaissance des pouvoirs publics et sa proactivité en font un acteur majeur du champ médico-social.

LA FISAF EN 2022 ET 2023

Un Conseil d'administration renouvelé

Après avoir procédé au tirage au sort des administrateurs sortants en décembre 2021, le premier tour du renouvellement du Conseil d'administration de la FISAF, organisé à l'occasion de l'Assemblée Générale du 30 juin 2022, a été l'occasion de remercier la gouvernance de notre fédération pour sa mobilisation sans failles.

Un Conseil d'Administration renouvelé dont les administrateurs(rices) ont toutes et tous été élu(es) à l'unanimité et qui ont à cœur de **porter le nouveau projet politique 2022-2025 de notre Fédération**.

Ce Projet Politique a été co-construit avec l'ensemble des acteurs de notre réseau et prend sa place dans un contexte de mutations profondes.

Il doit nous permettre de nous projeter pour bâtir un projet commun qui réponde à notre ambition d'un accompagnement favorisant les parcours inclusifs et l'accès au droit commun.

Vous y retrouverez les valeurs fondatrices qui nous animent, nos ambitions et convictions partagées, ainsi que l'ensemble de nos priorités politiques claires et déclinées en prestations de services.

Bienvenue aux nouveaux(-elles) administrateurs(-rices) qui nous ont rejoint et viennent renforcer les quatre collèges de la FISAF - en tant que représentants d'Associations d'Usagers et représentants d'Usagers, ou encore représentants d'Associations, Fondations, Organismes et Institutions publics et privés, mais aussi représentants de nos délégations régionales, ou issus de notre collège de personnes qualifiées.

Merci aux administrateurs(-rices) qui ont renouvelé leur candidature et leur mandature pour porter l'ensemble de nos ambitions communes.

Composition du Conseil d'administration FISAF

CA renouvelé au 30 juin 2022

Collèges A Personnes morales	Collèges A Personnes morales	Collège B Usagers REP d'Usagers	Collège B Usagers REP d'Usagers	Collèges C Délégués régionaux	Collèges D Personnes qualifiées
DA 6 Membres	**DV 3 Membres**	**DA 3 Membres**	**DV 3 Membres**	**6 Membres**	**6 Membres**
1 **P. Pillon** *IRSAM*	7 **A. Gregoire** *CRDV*	10 **P. Calmette** *Delta Plus*	13 **Poste vacant**	16 **L. Wallez** *Grand Sud*	22 **M. Maudinet**
2 **P. Garrigou** *Paul Andrieu*	8 **S. Raymon** *OPTEO*	11 **G. Alexandre** *Vie Active*	14 **Poste vacant**	17 **N. Fargere** *AuRA*	23 **C. Queyroux**
3 **C. Brelinski** *Jules Catoire*	9 **N. Jeker-Wasmer** *Le Phare*	12 **M. Enet** *OVE*	15 **Poste vacant**	18 **C. Tembremande** *Hauts-de-France*	24 **L. Viglieno**
4 **N. Mahinc** *URAPEDA*				19 **M-L. Le Corre** *Grand Ouest*	25 **L. Matillat**
5 **T. Guitton** *IRSA*				20 **P. Balin** *Grand Ouest*	26 **R. Volondat**
6 **O. Levrier** *ASEI*				21 **C. Uhlmann** *Nord Est*	27 **Poste vacant**

Date d'actualisation : 30 juin 2022
Assemblée générale ordinaire FISAF

Des nouvelles vice-présidences et le lancement d'un groupe exploratoire sur l'éthique

Les premières prises de décisions de cette nouvelle gouvernance ont permis de définir 4 grandes priorités pour la FISAF.

Trois d'entre elles sont pilotées par des administratrices du Bureau de la FISAF à travers les vice-présidences suivantes :

- **« L'attractivité des métiers et les modes collaboratifs de travail »**
  par Nathalie Jeker-Wasmer, *Directrice générale de la Fondation Le Phare*
- **« La qualité, l'évaluation et la tarification »**
  par Olivia Lévrier, *Directrice générale de l'ASEI*
- **« La continuité des parcours et l'accompagnement renforcé des transitions de vie, notamment pour les jeunes adultes en situation de handicap sensoriel ou Dys »**
  par Nathalie Mahinc, *Directrice adjointe de l'Urapeda Aura.*

Le 4ème axe de travail est dédié à la **mise en place d'une instance consacrée à l'éthique**. Cette mission a été confiée à Christian Brelinski, Directeur général de l'association Jules Catoire. Une première démarche exploratoire a été menée depuis septembre dernier auprès des adhérents, en particulier dans le cadre des réunions interrégionales.

Depuis lors, 4 feuilles de route ont été élaborées comprenant les enjeux, les objectifs et les actions menées, ou à mener, par la FISAF sur ces 4 orientations.

Les feuilles de route ont été débattues et validées en Conseil d'Administration le 01 juin 2023.

En 2022/2023,
ce sont 12 rencontres des instances statutaires de la FISAF :

Une équipe de salariés permanents à votre disposition

L'équipe technique de la FISAF continue de porter vos initiatives, en interne comme en externe, et de déployer une offre de services, dans une démarche de dialogue avec nos adhérents et nos partenaires.

- **Florence Delorière,** *Directrice Générale*
- **Pauline Cador,** *Adjointe de Direction*
- **Loriane Labadie,** *Chargée de mission formation*
- **Laurine Janicot,** *Chargée de développement de projets et des compétences*
- **Marion Brandamir,** *Assistante de Direction*

Une fédération au service d'adhérents et de professionnels spécialisés :

Plus de 200
associations, établissements et services adhérents

Dont
11 nouveaux
adhérents

+ de 17 000
personnes accompagnées

+ de 50 métiers
représentés

+ de 7 000
professionnels experts en déficience sensorielle et troubles du langage et des apprentissages.

En 2022/2023, ce sont les associations suivantes qui ont adhéré à la FISAF

- Les PEP CBFC et leur Dispositif Sensoriel Clos Chaveau (21)
- Les PEP Brétill'Armor (35)
- DIAPASOM Service Emploi Formation ARIA de la Fondation OVE (69)
- ADAPEI ARIA de Vendée et son Dispositif SESSAD (85)
- APSAH - ESRP et IFMK DV (87)
- Centre SIMONE DELTHIL de l'Institut du Val Mandé (94)
- AMEDAV (97)
- AURAR et ses 4 établissements (97)

Pourquoi adhérer à la FISAF ?

Une fédération nationale, reconnue d'utilité publique, spécialisée dans les déficiences visuelles, auditives et les troubles des apprentissages.

Un réseau d'experts représentant les organisations du secteur et défendant leurs spécificités.

Un mouvement engagé dans l'inclusion sociale et l'effectivité des droits des personnes à partir de leur projet.

Un espace d'informations, de développement des compétences et de démarches collaboratives.

Une organisation de proximité active au niveau national et local.

Un acteur majeur de l'innovation et de la recherche appliquée.

PARTIE I - REPRÉSENTER : VOTRE EXPRESSION POLITIQUE, NOTRE POSITIONNEMENT

LA FISAF MAINTIENT SON IMPLICATION SUR LES RÉFORMES SYSTÉMIQUES ET EN FAVEUR DE LA REVALORISATION POUR TOUS : NOS PLAIDOYERS

En 2022/2023, le Conseil d'Administration de la FISAF a intensifié ses engagements à travers de nombreux plaidoyers, communiqués de presse et courriers au Président de la République.

L'ensemble de ces communications est à retrouver sur le site internet de la FISAF.

La FISAF maintient que la revalorisation pour tous doit faire l'objet d'une négociation exclusive et rapide

Le Conseil d'Administration de la FISAF, à l'unanimité, a souhaité que la prime Ségur de 183 € soit élargie à l'ensemble des salariés de nos associations.

Philippe Calmette, *Président de la FISAF et représentant de la FISAF au Conseil d'administration de NEXEM*, a porté lors des deux derniers Conseils d'administration de NEXEM (le 18 novembre 2022 et le 12 janvier 2023) cette demande d'une négociation rapide et spécifique, déconnectée de la négociation sur la CCUE.

De la nécessité de mener 3 réformes systémiques en faveur d'une société plus inclusive et d'une plus grande attractivité de nos métiers

- La création d'une vraie 5ème Branche Autonomie
- Une Loi de programmation « Société Inclusive »
- Une refonte totale des métiers de l'accompagnement

Elections Présidentielles 2022, le Plaidoyer politique de la FISAF

Ce 31 mars 2022, la FISAF a porté à l'attention des 12 candidats à l'élection présidentielle 2022 son plaidoyer portant sur 3 réformes systémiques ainsi que sur des axes d'amélioration en faveur d'une scolarisation plus inclusive.

La FISAF en première ligne pour défendre les revalorisations salariales pour l'ensemble des professionnels du sensoriel ainsi que pour tous les professionnels de nos ESMS.

La FISAF a, en effet, pris position très tôt pour que tous les professionnels spécialisés du handicap auditif et visuel soient pleinement intégrés à la liste de la filière socio-éducative et qu'en conséquence, ils puissent bénéficier de la revalorisation des 183 €.

Ce qui a été acté dans le cadre des accords concernant la revalorisation des métiers socio-éducatifs.

Par la suite, très rapidement, la FISAF a adressé **un courrier au Président de la République sur la nécessité d'étendre la revalorisation de 183 € mensuels à l'ensemble des métiers des fonctions support, des fonctions administratives et de l'encadrement.**

Pour une société plus inclusive et l'attractivité des métiers

« De la nécessité de réformes systémiques en faveur d'une société plus inclusive et pour l'attractivité des métiers »
Courrier de la FISAF au Président de la République
Un Courrier officiel en date du 31 janvier 2022 pour rappeler le besoin de rétablir l'attractivité des métiers de l'accompagnement et de reconnaître les professionnels

Revalorisations salariales pour tous : évitons le « saucissonnage »

Extension de la revalorisation Ségur : la FISAF se félicite de la prise en compte des métiers du sensoriel mais réaffirme sa position en faveur d'une vision globale de l'accompagnement, n'excluant aucun métier. La FISAF se félicite donc de cette première avancée actée, mais réaffirme l'impératif d'en finir avec le saucissonnage des activités et des métiers qui, tous, contribuent à un accueil et un accompagnement global et de qualité des personnes en situation de vulnérabilité.

Secteur du médico-social, acteur majeur de la cohésion sociale, mis à mal par les iniquités sociales, les dépenses d'énergie et l'inflation

Courrier officiel
au Président de la République

Dans le prolongement de l'ensemble de ses engagements en faveur de la revalorisation du secteur du médico-social, ce nouveau courrier du Président de la FISAF et du 04 novembre 2022 vient rappeler au Président de la République et à sa Première Ministre que la réponse de l'Etat et le prochain Projet de loi de financement de la sécurité sociale doivent être à la hauteur de ces enjeux.

Pour rappel,

- La FISAF avait pris position dans un courrier du 21 mars 2022, pour que les professionnels spécialisés de l'accompagnement des personnes en situation de handicap auditif et visuel fassent partie de cette filière socio-éducative et qu'en conséquence, ils puissent bénéficier de la revalorisation des 183 €

- **Monsieur Philippe Calmette,** *Président de la FISAF*, avait ainsi pu adresser ce 28 mars 2022 un courrier au Président de la République sur **la nécessité d'étendre la revalorisation de 183 € mensuels à l'ensemble des métiers des fonctions support, des fonctions administratives et de l'encadrement.**

Les suites de nos assises de la scolarisation inclusive :

Plaidoyer issu des préconisations établies à l'occasion des Assises du parcours de scolarisation inclusive organisées par la FISAF

Plaidoyer | L'accompagnement du parcours de scolarisation inclusive pour les jeunes en situation de handicap visuel, auditif ou DYS

De la nécessité d'associer tous les savoirs pour une coopération effective

Car cette journée engage fortement la FISAF. Elle renforce notre conviction en faveur d'une école inclusive pour tous car celle-ci est « une nécessité éthique et pratique », comme l'affirme Serge Thomazet.

Selon la FISAF, l'école doit être rendue accessible, tout en s'appuyant sur une pluralité d'adaptations et de compensations pour certains jeunes en situation de handicap, et cela n'est possible que si les acteurs coopèrent entre eux.

Conçu dans un format interactif, les participants ont pu réagir en direct à l'ensemble des séquences. Ce sont plus de 196 contributions que nous avons alors recueillies.

C'est en prenant en considération les travaux menés à cette occasion, mais aussi les apports des participants et les préconisations issues des débats, que nous avons conçu ce plaidoyer.

Ainsi, la FISAF continuera de s'engager en faveur de l'effectivité du droit à l'éducation et de l'accessibilisation de l'école, reposant sur un « environnement capacitant » et une démarche de partenariats et d'expertises croisées.

Mais le « mieux travailler ensemble » nécessite une posture et une culture partagées de l'effectivité du droit à l'éducation pour tous.

Alors comment renforcer cette culture partagée et engager tous les acteurs dans une coopération effective au bénéfice de tous les élèves ?

Pour renforcer cette demande, la FISAF s'est aussi associée à des collectifs, tant au niveau national que régional

Mobilisation de 10 fédérations rejointes par la FISAF pour une interpellation des Présidents des Conseil Départementaux

« Pourquoi exclure certains professionnels du soin et de l'accompagnement des revalorisations salariales ? »

Mobilisation interfédérale autour du PLFSS 2023 et sollicitation des parlementaires bretons.

Le 28 septembre 2022, dans le prolongement de la journée de mobilisation interfédérale et de la conférence de presse qui a eu lieu mercredi 28 septembre, le Collectif interfédéral breton, dont l'interrégion Grand Ouest de la FISAF est partie prenante, a alerté les Parlementaires bretons sur les grandes difficultés rencontrées par notre secteur.

Manifeste inter-associatif sur le SEGUR : il est urgent de rétablir l'équité et la solidarité pour les « oubliés »

La disparité de traitement salarial créée par les mesures SEGUR et LAFORCADE a une répercussion préoccupante sur le secteur associatif déjà en tension **... Nous alertons à nouveau les pouvoirs publics, les décideurs politiques des préoccupations majeures liées aux impacts délétères des choix de politique nationale sur nos établissements et services.**

Ces mesures salariales décidées par le gouvernement depuis avril 2022 sont venues compenser des salaires historiquement bas, mais continuent d'exclure 20 à 40 % des professionnels de nos secteurs. Face à cette iniquité salariale, c'est le délitement des équipes qui est en cours. Pour préserver les accompagnements et le soin des publics en situation de vulnérabilité, il est urgent d'étendre le Ségur pour tous les salariés du secteur associatif dans le délai le plus court possible.

En septembre 2022, la FISAF s'est mobilisée « Pour une École pour tous » aux côtés d'un collectif national pluriel

« C'est tous ensemble que nous construirons une école pleinement inclusive ! »

La FISAF est partie prenante de la 4ème campagne nationale sur la scolarisation inclusive « Ma Place, C'est en Classe ! ».

La FISAF rejoint ainsi un collectif de 10 associations porté par le réseau Trisomie 21 : ANPEA, APF, FNASEPH, Fédération PEEP, GAPAS, les PEP, Unanimes.

Cette édition 2022 se nourrit d'un sondage réalisé par la société Harris Interactive, adressé à plus de 1200 personnes au cours de l'été 2022.

Le sondage avait comme objectif d'interroger le grand public sur sa perception de la scolarisation des enfants en situation de handicap au sein de nos écoles.

Dans le prolongement de cette Campagne nationale et commune, la FISAF a eu l'occasion :

Réagir aux annonces de la CNH concernant l'éducation.
La conférence nationale du handicap qui s'est tenue le 26 avril comportait un important volet sur l'éducation. Parmi les mesures annoncées, si certaines relèvent plutôt du symbole (attribution d'un numéro identifiant élève pour tous les jeunes), d'autres marquent une véritable inflexion en déplaçant le curseur vers l'accessibilisation de l'école.

Réaffirmer notre position commune à l'occasion de l'Acte II de l'Ecole Inclusive : « Pas de recul sur l'école inclusive : leur place, c'est en classe ! »
Acte II de l'école inclusive, ce 21 mars 2023, la FISAF continuait de prendre part activement aux travaux du Collectif d'associations et organisations impliquées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.

L'école inclusive, malgré les déclarations rassurantes, marque le pas. Un « plafond de verre » subsiste. Les élèves les plus en difficulté, avec ou sans handicap déclaré, sont peu ou pas accompagnés, laissant la place aux déterminismes sociaux.

Rejoindre une Seconde interpellation du Collectif « Ma Place, C'est en Classe » **afin que le Ministre de l'Éducation nationale clarifie son propos dans le cadre du CNSEI.**

Ce 09 décembre 2022 et pour les associations impliquées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, la clarification apportée par le ministre de l'Education nationale sur l'école inclusive était nécessaire !

Nouvelle gouvernance du CNCPH : La FISAF affirme son positionnement

Le CNCPH renouvelle sa gouvernance en juillet 2023. La FISAF a pris position sur les propositions, faites par le Président du CNCPH, en faveur d'une assemblée unique composée des personnes en situation de handicap et des acteurs de l'autonomie, de l'inclusion et de l'accessibilité.

La FISAF a, notamment, tenu à souligner l'importance d'une assemblée unique, composée à la fois de personnes en situation de handicap et d'acteurs de l'inclusion et de l'accessibilité (associations gestionnaires, Education nationale, entreprises, syndicats, bailleurs, collectivités territoriales)...à défaut cela présenterait le risque majeur de voir s'organiser des représentations en dehors du CNCPH, de « cliver » les acteurs et in fine, d'affaiblir les représentations et les contributions de tous et de chacun

La nécessité de communiquer, quel que soit son handicap, est un droit fondamental

« Quel que soit son handicap, communiquer est un droit fondamental ! »

La FISAF rejoint le collectif d'associations demandant une stratégie nationale d'appui et de développement de la Communication Alternative et Améliorée - CAA.

Parmi les préconisations, trois axes prioritaires se dégagent :

- L'élaboration d'une stratégie nationale de structuration de l'offre et de la recherche,
- Le besoin de financement de formation et d'outils, tant pour les familles que les professionnels,
- Et la normalisation de la CAA auprès du grand public.

Il est temps de mettre la communication alternative et améliorée en haut de l'agenda politique !

L'OETH fait évoluer ses modalités de financement pour les salariés sourds suite à l'intervention de la FISAF

La FISAF a interpellé l'OETH concernant les prises en charge financières de l'interprétariat pour les salariés sourds salariés des ESSMS.

Un groupe de travail FISAF, composé de **l'IRSA, l'URAPEDA Sud et l'URAPEDA AURA**, a proposé à l'OETH de faire évoluer les modalités financières concernant la compensation en situation professionnelle des salariés sourds, en mettant plus particulièrement l'accent sur l'interprétariat et la nécessité d'une étude ergonomique individualisée en amont de la mise en place d'une réponse.

Fin juin 2022 et à la suite de ce travail commun, le Comité mixte de l'OETH fait évoluer ses modalités de financement : revalorisations financières et prise en compte de l'importance de la réalisation d'une étude ergonomique en amont de la mise en place d'une solution, aussi bien individuelle que collective.

NOS MANDATS POUR LA PARTICIPATION ACTIVE AUX DÉBATS ET TRAVAUX NATIONAUX

CNCPH

« La représentativité de la FISAF au CNCPH et au Collectif Handicaps est essentielle en ces temps difficiles où de nouvelles politiques publiques sont proposées.

AU CNCPH, la nouvelle gouvernance qui sera installée cette année est décisive non seulement pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour les représentants des acteurs de l'autonomie et de l'inclusion.

La FISAF tient à participer à ce débat et aux décisions qui seront prises. En la matière la FISAF propose la constitution d'une assemblée unique composée à la fois, de personnes en situation de handicap et de leurs représentants mais aussi des acteurs qui contribuent aux politiques publiques sur les champs de :

- l'autonomie
- l'accessibilité
- l'inclusion

En aucun cas on ne doit cloisonner mais bien réunir et faire travailler ensemble.

La FISAF milite aussi en la faveur d'un nouveau CNCPH type Haut Conseil de l'Autonomie.

Enfin la FISAF plaide en la faveur d'une démocratie participative avec l'élection du Président, du Bureau et de la Présidence des commissions par l'assemblée plénière.

Pour toutes ces raisons, la FISAF tient à être présente et travailler encore davantage à une co construction des politiques publiques dans cette instance qu'est le CNCPH. »

Christian BRELINSKI
Secrétaire Général de la FISAF

La FISAF participe également activement aux travaux du CNCPH à travers la :

- **« Commission Organisation institutionnelle »** par l'intermédiaire de Florence Delorière
- **« Commission Education et Scolarité »** par l'intermédiaire de Christian Uhlmann
- **« Commission Formation, insertion professionnelle et emploi »** par l'intermédiaire de Nathalie Mahinc
- **« Commission sur les questions européennes et internationales, application des conventions »** par l'intermédiaire de Marc Maudinet

Collectif Handicaps

« En ce qui concerne le COLLECTIF HANDICAPS, la FISAF tient à y tenir sa place. Elle entend être un acteur à part entière dans cette instance et être consultée autant que nécessaire et ce, dans le cadre d'un partenariat avec les autres associations présentes dans ce collectif.

La FISAF souhaite contribuer efficacement au débat et aux décisions prises ou en voie de construction. Son positionnement sera clair avec toujours comme objectif premier la personne en situation de handicap. »

Christian BRELINSKI
Secrétaire Général de la FISAF

Droit au Savoir

La FISAF est membre de l' « Association nationale pour le Droit au savoir et l'insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées ». Nous siégeons au Conseil d'Administration de cette association qui a fêté ses 20 ans en 2022.

L'association est active dans le suivi des parcours des jeunes en situation de handicap qui aspirent à des études supérieures et est attentive à « l'anticipation des transitions pour des parcours choisis et réalistes ». Elle est également force de proposition pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

L'année 2022 a été particulièrement riche que ce soit par la création d'outils d'information à l'attention des étudiants (notamment par le biais du site internet), que par la participation à de nombreux évènements (salons post-bac, rencontres professionnelles des jeunes...) ou la présence à des instances plus politiques (CNCPH, comité national de suivi de l'université inclusive CNSUI, CNH). Le Conseil scientifique de l'association Droit au savoir s'est penché sur la problématique de la prévention de la détresse psychologique des étudiants en situation de handicap au regard de la crise sanitaire.

L'association Droit au savoir est présente dans les projets Européens notamment Erasmus et fédère un réseau de recherche francophone sur le handicap associant universités et associations. »

Christian UHLMANN
Directeur Institut Bruckhof

Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage

La FISAF participe et adhère au **Réseau Francophone en déficience Sensorielle et du Langage**, qui regroupe des établissements et services spécialisés de réadaptation, soutien à la scolarisation, accompagnement des publics avec une déficience auditive, visuelle, troubles du langage, spectre de l'autisme, troubles du comportement. Et qui participe à l'évolution des pratiques cliniques, gestionnaires et managériales.

Nous étions présents au séjour d'études du Réseau francophone, organisé à Bruxelles en octobre 2022 à l'Institut Royal des Sourds et Aveugles (IRSA).

Ce sont près de 220 professionnels issus des 35 établissements et services adhérents au réseau qui se sont retrouvés et ont partagé leurs pratiques et expériences en conférences et ateliers autour de plusieurs thématiques : **l'inclusion scolaire, la locomotion, la mobilité des personnes déficientes visuelles, l'accompagnement des jeunes présentant des troubles neuro-visuels, la communication des enfants sourds.**

Ces journées offrirent aussi l'opportunité de **partager les outils en matière de démarche projets, ou d'approches managériales** à l'aune d'approches et de regards culturels pluriels pour nous permettre de faire ce « pas de côté » face au quotidien professionnel.

Nous avons aussi pu participer à la journée scientifique de la Chaire UCLouvain-IRSA en déficiences sensorielles et troubles d'apprentissage qui organisait cette 2eme édition dans le but de présenter les travaux réalisés dans le cadre de ce partenariat entre la faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation, l'Institut de recherche en sciences psychologiques (IPSY) de l'UCLouvain et l'Institut Royal pour Sourds et Aveugles (IRSA). A Bruxelles le 24 octobre 2022.

Cette journée adressée tant aux professionnels de terrain, qu'aux chercheurs et aux étudiants était l'occasion d'assister à la présentation des résultats des recherches menées sur les troubles sensoriels et d'apprentissage par la Chaire mais également des outils pratiques d'évaluation ou de prise en charge pour les enfants et adolescents déficients auditifs, déficients visuels ou présentant des troubles d'apprentissage.

Par ailleurs la FISAF est représenté à la table des coordonnateurs du RFDSL qui poursuit ces travaux de structuration du réseau et de proposition de formation et de voyages apprenants avec au programme : conférences, ateliers, visites autour des pratiques managériales et de gestion et formation sur l'approche d'inspiration psychoéducative.

Focus sur deux nouveaux partenariats

La FISAF a rejoint le Conseil d'Administration de la CFPSAA

La « Confédération Française pour la Promotion des Aveugles et Amblyopes » est destinée à faire reconnaître les droits des personnes aveugles ou malvoyantes.

Fondée en 1948, la CFPSAA regroupe les principales associations françaises dédiées à la déficience visuelle afin d'obtenir la pleine citoyenneté des personnes aveugles et malvoyantes. La CFPSAA est le porte-parole des personnes déficientes visuelles.

Ses objectifs

Rassembler dans le respect des spécificités de chacune d'entre elles, les principales associations agissant auprès des personnes aveugles et malvoyantes (FAF, AVH, ...)

Coordonner la réflexion et les actions de ses associations membres dans tous les domaines qui présentent un intérêt spécifique pour la vie quotidienne, professionnelle, économique et citoyenne des personnes déficientes visuelles.

Favoriser et promouvoir toute action susceptible de faire mieux connaître les aptitudes et compétences des personnes déficientes visuelles dans tous les domaines qu'ils touchent à l'éducation (scolarité, université), à la vie professionnelle, la vie économique ou encore la vie culturelle et sociale.

La CFPSAA est présente dans les principales instances institutionnelles. Son rôle y prend tout son sens pour la cause des personnes déficientes visuelles. Dans chacune de ses instances des personnes issues des associations membres de la CFPSAA sont nommées officiellement et siègent ainsi aux séances plénières ou dans les commissions de travail. Il y a les présences permanentes comme au CNCPH ou les présences ponctuelles le temps d'un dossier. De manière générale, la CFPSAA participe aux travaux des ministères pour les sujets qui la concerne.

► La FISAF s'associe à ce collectif associatif pour porter la voix des personnes en situation de handicap visuel et participer aux travaux des différentes commissions de travail dont celles dédiées à la scolarisation et à l'emploi.

La FISAF intègre le « Comité des Amis » de la FIRAH

Le « Comité des Amis » de la FIRAH rassemble des organisations qui sont engagées auprès de la FIRAH dans la durée et avec une implication sur les activités transversales qui sont au cœur du mandat de la Fondation : son appel à projets général (toutes thématiques) et son activité de diffusion de la recherche appliquée.

A travers ce nouveau partenariat, la FISAF s'implique plus fortement, en lien avec son Conseil scientifique, sur la promotion de la recherche appliquée dans le secteur médico-social, et en particulier dans le champ sensoriel et DYS. Elle sera aussi amenée à participer à des actions conjointes d'information, de formation et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics sur la nécessité de développer la recherche participative et d'en assurer la transférabilité.

Enfin, la FIRAH s'engagera auprès de la FISAF lors de son Congrès scientifique en présentant des travaux de recherche-action liée aux impacts des nouvelles technologies et de l'IA sur les personnes en situation de handicap visuel ou auditif.

PARTIE II - FAIRE RÉSEAU : PARTAGER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EN COMMUN

UNE ORGANISATION INTER-RÉGIONALE FAVORISANT L'ÉCHANGE ET LA PROXIMITÉ

6 instances inter-régionales : une animation régulière du réseau des directeurs, et de leurs cadres, pour échanger et co-construire des projets partagés

Sur la période de juin 2022 à juin 2023

16 réunions régionales organisées par la FISAF

Elles ont réuni **222** participants

Ces réunions sont animées par un administrateur régional, et/ou un animateur régional, et par la directrice générale de la FISAF.

Chaque réunion inter-régionale fait l'objet d'une **information large sur tous les sujets d'actualité et d'un débat autour des thèmes souhaités par les adhérents.**

Les thèmes les plus fréquemment abordés, durant cette période, concernaient l'impact des mesures Ségur, les difficultés de recrutement, l'évolution des pratiques des professionnels de l'accompagnement sensoriel, la mise en œuvre des nouveaux dispositifs, les transformations de l'offre médico-sociale et leurs incidences sur les organisations, les réformes de la tarification, les projets de formation mutualisés, les interventions d'experts...

Les échanges sur les sujets stratégiques du moment sont systématiques et **contribuent à alimenter les travaux du Conseil d'Administration et les priorités de travail de la FISAF :** courriers et plaidoyers, mobilisations régionales, préparation d'événements comme les Assises de l'accompagnement à la scolarisation inclusive, réponses collectives à des appels à projet...

Ils contribuent également à la réflexion de la gouvernance de la FISAF sur les déclinaisons du Projet politique. Ce fut le cas, cette année, concernant la mise en œuvre d'un comité d'éthique par la fédération.

Ces rencontres sont aussi **l'occasion d'impulser des séminaires interrégionaux destinés aux professionnels des ESSMS sur des orientations considérées comme prioritaires pour les directeurs et leurs cadres.** Parmi les thèmes retenus pour les séminaires en cours d'organisation en 2023 et 2024 : l'autodétermination et sa mise en œuvre dans les organisations, le rôle du médico-social dans l'accessibilisation et la transition des jeunes adultes issus de nos ESSMS.

Les administrateurs régionaux et les animateurs régionaux de la FISAF

Administrateurs régionaux de la FISAF (Collège C)

Grand Sud	AURA	Hauts-de-France
Laurent Wallez *Directeur du CIVAL Lestrade - ASEI*	**Nicolas Fargère** *Directeur de l'Association Abbé de l'Épée*	**Christophe Tembremande** *Directeur de l'ISETA, ASRL*

Grand Ouest	Nord Est	IDF / Centre
Marie-Laure Le Corre *Directrice générale Association Gabriel Deshayes*	**Christian Uhlmann** *Directeur du Bruckhof*	**Philippe Balin** *Directeur Général T'Hand'M*

Animateurs régionaux de la FISAF

Grand Sud	Hauts-de-France
Pierre Gal *Directeur UREPA PACA Corse*	**Marie Owczarek** *Directeur école et SESSAD Jean Macé, Vie Active*

Témoignages des Administrateurs régionaux sur les travaux 2023 émanant des Rencontres inter-régionales

ADMINISTRATEUR GRAND SUD

« La période de juin 2022 à juin 2023 a été marquée par les traditionnelles rencontres de l'inter-région Grand Sud, à savoir :

- *Le séminaire de Sète les 9 et 10 juin qui a abordé la question de la vie sexuelle et affective dans nos services et établissements. Ce séminaire, bien qu'il ait compté moins de participants qu'habituellement, a permis de montrer que cette thématique, apparemment spécifique, traverse en fait de nombreux aspects liés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ces aspects concernent à la fois des dimensions individuelle (droits fondamentaux, autodétermination, projet personnalisé...) et des aspects institutionnels ou collectifs (règlement de fonctionnement, contrats de séjours, groupes de paroles, équipes dédiées...).*
- *Deux rencontres : les 22 et 23 septembre à Toulouse et les 19 et 20 janvier à Bordeaux. Ces rencontrent permettent à la fois d'aborder les questions d'actualité des établissements, de valoriser certaines actions ou de débattre de différentes thématiques en lien avec les politiques publiques. Juin 2023 verra un nouveau séminaire à Sète dont le thème est l'autodétermination. »*

Laurent WALLEZ
Directeur, Cité de l'Autonomie et de l'Insertion CIVAL Lestrade

ADMINISTRATEUR GRAND OUEST

« L'inter-région Grand Ouest a été dynamique en 2022. Les acteurs se multiplient et participent activement aux échanges. Les réunions se déroulent en alternance dans les locaux de chaque adhérent ce qui favorise l'interconnaissance. Les liens avec l'ARS et les Conseils Départementaux sont établis. L'administratrice régionale participe aux réunions stratégiques, contribue aux réflexions collectives et relaie les messages, courriers ou plaidoyers de la FISAF. Les adhérents de l'Inter-région sont tenus régulièrement informés.

Un consortium entre Fédérations a de surcroît été créé sur la région Bretagne courant 2022. Le comité de pilotage est constitué de 13 fédérations et unions représentant le champ social, médico-social et/ou sanitaire privé non lucratif, à domicile ou en institution. Les signataires s'entendent pour répondre aux missions suivantes :

- *Représenter et promouvoir, de façon collective et concertée, le secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités ;*
- *Alerter collectivement, d'une seule voix, sur les enjeux liés à l'attractivité et plus largement à la reconnaissance des métiers ;*
- *Etre l'interlocuteur privilégié de l'ARS et des autres partenaires institutionnels sur les sujets partagés au sein du Collectif ; les signataires souhaitent faire du Collectif un interlocuteur proactif, en capacité de co-construire, avec les différentes parties prenantes, une stratégie régionale « attractivité » ;*
- *S'engager sur la mise en œuvre d'actions prioritaires, au préalable collectivement définies.*

L'inter-région Grand Ouest favorise aussi la transformation de l'offre, soutient les dynamiques de parcours, renforce le droit des personnes en situation de handicap. Le partage d'informations transversales entre les organismes gestionnaires et la directrice générale de la FISAF est à ce titre précieux.

Par exemple, la circulaire du 13 mai 2022 a défini le cahier des charges de l'appel à candidatures (AAC) des ARS auprès des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour permettre à l'Etat, dans le cadre du FATESAT (Fonds d'Accompagnement de la Transformation des Etablissements et Services d'Aide par le Travail), de cofinancer des investissements nécessaires au développement des compétences et de l'employabilité des travailleurs accompagnés par les ESAT. La région Bretagne disposait d'une enveloppe de 649 000€. Suite à l'appel à candidatures lancé mi-juin par l'ARS Bretagne, 83 projets ont été déposés en région. Le projet d'un adhérent FISAF a été retenu et figure dans la liste des 21 projets sélectionnés. Il a reçu 25 000 €.

D'autres adhérents de l'inter-région Grand-Ouest sont proactifs sur la scolarisation inclusive, l'habitat inclusif le handicap rare et/ou les troubles neuro-développementaux. A ce titre, ils participent aux évènements organisés par la FISAF.

Enfin, l'Association Gabriel Deshayes s'est réjouie d'accueillir l'Université d'Eté en 2022. Celle-ci fut l'occasion de partager et de s'interroger sur la transformation des organisations, la performance, la qualité de l'accompagnement et la qualité de vie au travail mais aussi de contribuer au pouvoir d'agir des personnes accompagnées, en construisant des pratiques de coopération dans des dynamiques de territoire.

Un travail de recherche sociologique sur la déspacialisation du travail entre Christelle Routelous enseignante-chercheure de l'EHESP, OCENS et l'Association Gabriel Deshayes a ensuite été amorcé. »

Marie-Laure LE CORRE
Directrice Générale, Association Gabriel Deshayes

ADMINISTRATEUR RHONE-ALPES

« Entre juin 2022 et juin 2023, les établissements de la région se sont retrouvés trois fois. Le 2 juin 2022, le 19 octobre 2022 et le 24 février 2023.

Une région toujours aussi dynamique compte tenu du nombre de ses participants toujours plus nombreux.

Dans un climat très chaleureux et convivial, nous avons pu échanger sur les sujets communs qui nous animent. La scolarisation, le SEGUR de la santé, l'inclusion ont été les sujets que nous avons pu traiter. L'actualité sur les commissions de la FISAF, le projet politique de la FISAF et la plateforme collaborative ont été également des sujets qui ont suscité un vif intérêt pour nos participants. Nous en profitons pour remercier les structures qui nous ont accueillies pour organiser nos inter-régions. Pour 2024, nous sommes déjà dans les perspectives d'un nouveau séminaire autour de la transition de l'enfant à l'adulte.

Je remercie chaque participant de la région AURA pour son engagement au sein de nos rencontres. »

Nicolas FARGERE
Directeur, Abbé de l'Epée

QUATRE COMMISSIONS THÉMATIQUES NATIONALES POUR DÉPLOYER DES PROJETS SUR LE LONG TERME ET BÉNÉFICIANT À L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

La FISAF anime quatre commissions spécifiques sur des thématiques d'actualité dont les travaux sont définis conjointement par les membres des groupes de travail et la FISAF.

Les commissions, composées de nombreux établissements et services représentatifs du réseau FISAF, élaborent des projets dans une démarche de co-construction.

Leur implication est majeure car leurs travaux bénéficient à l'ensemble du réseau des adhérents. En outre, les actions menées ou les livrables produits au sein de ces instances sont dorénavant reconnus par de multiples partenaires associatifs et institutionnels.

La Commission Scolarisation

La Commission scolarisation est composée ainsi :

Salomé Bellemare, *Apirjso La Couronnerie ;* **Eric Boudin,** *Fondation Le Phare Mulhouse ;* **Isabelle Breil,** *VYV3 ;* **Julien Callejon**[1]**,** *IRS Provence ;* **Fanny Costaramoune,** *INSHEA ;* **Pauline Descours,** *Fondation OVE ;* **Sophie Foissier,** *CESDDA Paulin Andrieu Toulouse ;* **Anne Fournier,** *IRSAM ;* **Camille Lacout,** *Bon Sauveur d'Alby ;* **Chantal Lhermine,** *Association Jules Catoire ;* **Marylise Martin,** *URAPEDA Paca Corse ;* **Laurent Matillat,** *Fondation OVE ;* **Hélène Monteiro,** *URAPEDA Paca Corse ;* **Florence Noel,** *URAPEDA Sud ;* **Corinne Pichelin,** *SRAE SENSORIEL ;* **Thomas Rey,** *CSES Alfred Peyrelongue ;* **Sophie Saint-Martin**[1]**,** *ASEI ;* **Tomasz Stepien**[1]**,** *IRSAM Arc-en-ciel ;* **Christian Uhlmann,** *Institut le Bruckhof ;* **Dominique Yang,** *ITINOVA ;* **Laurent Viglieno,** *Administrateur FISAF, Délégué à la formation professionnelle et à l'évolution des métiers ;* **Florence Delorière,** *Directrice FISAF.*

[1] nouveaux membres sur l'année 2022-2023

A l'initiative de la FISAF, la Commission « scolarisation » de la FISAF est composée de directeurs, de chefs de service ou d'enseignants issus de ses différentes structures adhérentes spécialisées dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap auditif ou visuel, avec ou sans troubles secondaires.

Cet espace d'échanges et de conception collaborative de projets a comme objectifs de :

- Partager l'actualité concernant l'accompagnement à la scolarisation inclusive : évolutions législatives et réglementaires, projets de décrets, positions des têtes de réseau, actions menées par les structures adhérentes, partenariats avec l'Education Nationale, difficultés rencontrées...
- Analyser et accompagner les transformations liées à l'école inclusive, en particulier concernant les pratiques des professionnels ;
- Préparer les rendez-vous avec la DGESCO et la DGCS sur l'école inclusive ;
- Partager et/ou préparer les prises de position de la FISAF dans le cadre de la commission « Eduscol » du CNCPH ;
- Mener une fonction de veille ;
- Piloter des partenariats avec des têtes de réseau dans une dynamique nationale ou territoriale ;
- Mutualiser les pratiques inspirantes ;
- Préparer des plaidoyers sur le sujet de la scolarisation inclusive ;
- Organiser des événements sur cette même thématique ;
- Concevoir des projets communs.

Les travaux majeurs réalisés en 2022 – 2023

- Formalisation d'un Plaidoyer « Scolarisation inclusive » en mars 2022 puis d'un second plaidoyer à l'issue des Assises en janvier 2023.
- Suivi du double diplôme co-construit par la FISAF et l'INSHEA : suivi de la 1ère promotion et préparation de la 2ème promotion 2022/2023.
- Participation aux travaux de la DGCS sur la réingénierie du CAPEJS et du CAEGA.
- Organisation et préparation des « Assises de l'accompagnement du parcours de scolarisation inclusive ; pour une coopération effective ».
- Elaboration et analyse d'un questionnaire sur les pratiques des établissements et des services adhérents en matière d'accompagnement à la scolarisation inclusive.
- Préparation de la « Motion FISAF » à la suite des Assises ; contribution politique de la FISAF dans le cadre de la CNH.
- Implication dans tous les travaux de la commission «Eduscol » du CNCPH.
- Rencontre avec le collectif « Droit au Savoir » sur l'accès à l'enseignement supérieur.
- Préparation des rencontres avec la DGESCO, en particulier sur le déploiement des PEJS.
- Suivi des Décrets en cours : LPI, aménagement des examens, décret coopération, passage en dispositif intégré...

Les perspectives 2023 – 2024

- Contributions auprès de la DGESCO dans le cadre du déploiement des PEJS.
- Suivi de la mise en œuvre de la 3ème promotion du double diplôme avec l'INSHEA, en complémentarité avec le nouveau « CAEGA-CAPEJS ».
- Suivi des mesures annoncées lors de la CNH.
- Préparation des plaidoyers autour de l'école inclusive 2023 / 2024.
- Co-construction de communiqués de presse collectifs avec certaines têtes de réseau.
- Implication autour du projet « Livre Blanc des transitions pour les jeunes adultes » en lien avec la commission emploi.
- Pilotage d'un projet autour de la mutualisation des ressources concernant la transcription adaptation au niveau national.
- Réflexions sur les accompagnements spécifiques des jeunes en situation de handicap sensoriel en fin de 3ème.
- Appui aux projets innovants d'adhérents sur cette thématique (recherche-action, nouveaux dispositifs...).

La Commission DYS

La Commission scolarisation est composée ainsi :

Marie-Laure Bonnot-Colleu, *EPSMS Ar-Goued ;* **Isabelle Breil,** *VYV3 ;* **Céline Dannenhoffer,** *Enseignante spécialisée, CESDA La Providence ;* **Marie-Cécile Dauger**[1] *– ASEI ;* **Anne Fournier,** *IRSAM ;* **Raquel Gonzales,** *Association Jules Catoire ;* **Nathalie Guenot,** *URAPEDA SUD ;* **Marie-Laure Jeandot,** *URAPEDA BFCC ;* **Gwénael Juhl,** *Fondation Vincent de Paul ;* **Françoise Martinez,** *Fondation le Phare ;* **Christine Montagnon,** *Institut les Gravouses ;* **Cécile Péguin,** *ASEI ;* **Roselyne Prunier,** *CESDA La Providence ;* **Freddy Sanchez,** *Association Paul Bouvier ;* **Rachel Sanchez,** *EPSMS Ar-Goued ;* **Christophe Tembremande,** *ASRL Lille ;* **Florence Delorière,** *Directrice FISAF*

[1] nouveaux membres sur l'année 2022-2023

A l'initiative de la FISAF, la Commission « DYS » de la FISAF est composée de directeurs, chefs de service ou de professionnels de l'accompagnement issus de ses différentes structures adhérentes spécialisées dans l'accompagnement des jeunes et des adultes porteurs de troubles des apprentissages et/ou du langage oral.

Cet espace d'échanges et de conception collaborative de projets a comme objectifs de :

- Partager l'actualité concernant l'accompagnement des publics DYS, jeunes et adultes, évolutions législatives et réglementaires, positions des têtes de réseau, actions menées par les structures adhérentes, partenariats avec l'Education Nationale, l'AGEFIPH, difficultés rencontrées...
- Analyser et accompagner les transformations à l'œuvre, en particulier concernant les pratiques des professionnels ;
- Mener une fonction de veille ;
- Piloter des partenariats avec des têtes de réseau dans une dynamique nationale ou territoriale ;
- Mutualiser les pratiques inspirantes ;
- Mener des travaux pour une meilleure connaissance des publics DYS accompagnés, des pratiques des structures spécialisés, des partenariats...
- Proposer des plaidoyers sur les DYS ;
- Organiser un séminaire national, tous les 2 ans, sur cette même thématique ;
- Préparer les rendez-vous avec certains partenaires engagés autour des publics DYS ;
- Co-créer un parcours de formation en e-learning pour une meilleure connaissance des troubles des apprentissages ;
- Concevoir des projets et des outils communs.

Les travaux majeurs réalisés en 2022 – 2023

- Synthèse de l'enquête DYS réalisée en 2021 auprès de tous les adhérents DYS du réseau (profils des jeunes, modes de compensation, partenariats, suivi parcours jeune DYS, listes d'attente...).
- Diffusion de l'enquête auprès des adhérents ainsi que des partenaires nationaux et régionaux.
- Animation du Groupe d'échanges de pratiques « DYS » sur la plateforme.
- Co-construction du module immersif en e-learning sur les DYS.
- Début des travaux pour le futur séminaire national DYS – TSLA.
- Implication dans l'ingénierie du DU « TSLA » avec l'INSHEA.
- Réalisation d'un journal réalisé par jeunes DYS accompagnés par les SESSAD DYS impliqués dans la commission.

Les perspectives 2023 – 2024

- Finalisation du module en e-learning sur les DYS, accompagné d'un serious game et d'une réalité immersive DYS (tournage, conférence ...).
- Préparation d'un plaidoyer « DYS » : listes d'attente, aménagements d'examen, priorités 2024-2025...
- Préparation du séminaire national DYS-TSLA portant sur l'accessibilité et qui aura lieu le 10 juin 2024 à Paris.
- Réflexion sur un événement national « DYS », organisé par la FISAF, tous les 10 juin.
- Lancement d'une étude approfondie – qualitative sur les parcours des jeunes DYS en 2023 – 2024.

La Commission Insertion professionnelle

La Commission scolarisation est composée ainsi :

Frédéric Alary, *Urapeda Sud ;* **Jérôme Cunin** [1]**,** *IDSD le Phare ;* **Sandrine Dursapt,** *INJS ;* **David Escande** [1]**,** *Association Crop Bouvier ;* **Annick Fechter,** *Institut le Bruckhof ;* **Ivan Grunberger** [1]**,** *Les deux collines ;* **Sabine Tourville** [1]**,** *IRSAM ;* **Brigitte Rousset,** *IRSA ;* **Anne-Lise Valette,** *CIVAL Lestrade ASEI ;* **Laurine Janicot,** *FISAF*

[1] nouveaux membres sur l'année 2022-2023

Les actions réalisées en 2022 – 2023

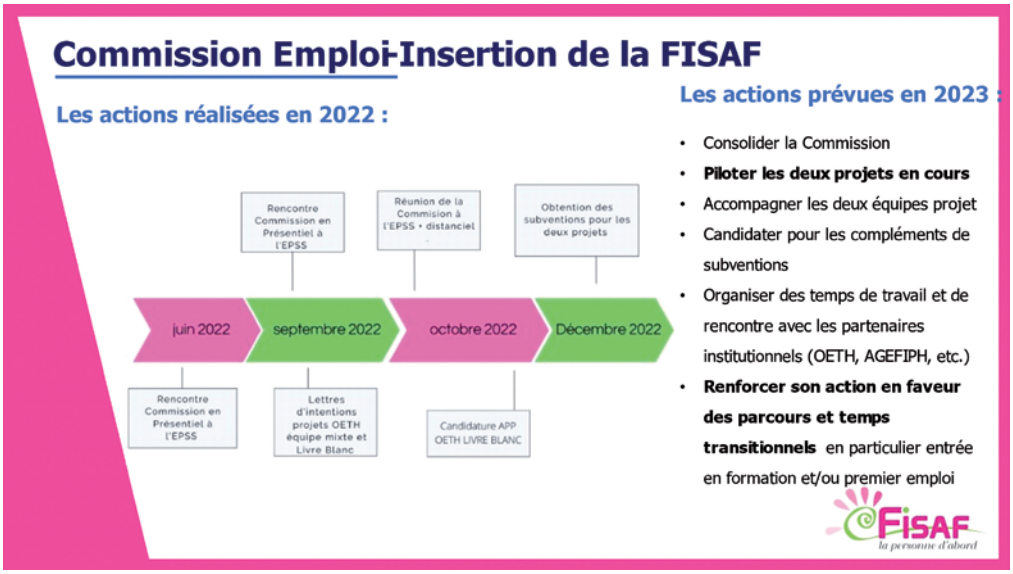

Les actions prévues en 2023

- **Piloter les deux projets en cours.**
- Accompagner les deux équipes projet.
- Candidater pour les compléments de subventions.
- Organiser les temps de travail et de rencontre avec les partenaires Institutionnels (OETH, AGEFIPH, etc).
- Renforcer son action en faveur des parcours et temps transitionnels en particulier entrée en formation et/ou premier emploi.

Les perspectives 2023 – 2024 :

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'OETH, en 2022, la FISAF a été retenue pour mener deux projets

Projet 1 : Manager et animer un collectif de travail en équipe mixte sourds/entendants et bilingues.

Les objectifs du projet sont les suivants :

Comprendre les modes de communication entre sourds et entendants dans son aspect sociolinguistique.
Recenser les « bonnes pratiques » en milieu professionnel et les conseils à donner aux managers.
Valoriser des compétences d'habitude peu valorisées, telle que « savoir communiquer avec une personne sans avoir de langue commune ».
Identifier de manière collaborative des obstacles et des facilitateurs susceptibles de bloquer ou favoriser l'émergence d'une collaboration inclusive
Dédramatiser des situations de travail et d'échanges interpersonnels pouvant s'avérer complexifiés par le bilinguisme.

Les livrables attendus se déclineront ainsi :

- Un serious game
- Une série de vidéos de sensibilisation (notion de dédramatisation du sujet en mettant en avant des situations cocasses du quotidien, invitant à se questionner)
- Un livret généraliste de recommandations transposable au monde de l'entreprise susceptible d'accueillir des équipes en mixité de culture ou de langage.

Projet 2 : Livre blanc de la transition vers l'emploi inclusif pour les jeunes présentant une déficience sensorielle ou DYS

Les objectifs du projet sont les suivants :

Favoriser l'inclusion professionnelle des jeunes adultes avec handicap sensoriel ou dys en formation ou dans le premier emploi;
Recenser les difficultés et les freins à cette « transition sans rupture » et les faire connaitre ;
Sécuriser les parcours et les transitions pour les jeunes déficients visuels (DV), déficients auditifs (DA), jeunes présentant un/des trouble(s) dys ;
Disposer d'un document accessible et bien documenté sur le sujet pour les entreprises, les associations et les institutions publiques, prenant en compte de manière très opérationnelle les problématiques spécifiques des jeunes adultes présentant une déficience visuelle (DV), une déficience auditive (DA), un/des trouble(s) dys ;
Contribuer à l'information, la sensibilisation et la formation des référents handicap dans les universités, les CFA, l'AFPA et l'environnement professionnel

Les livrables attendus se déclineront ainsi :

- Rédaction de trois livres Blanc (DV/DA/DYS)

Le Club Qualité

La Commission du Club Qualité est composée ainsi :

Sylvie Abline, *VYV ;* **Isabelle Balardy,** *ASEI ;* **Claudine Berthault,** *APSA ;* **Léo Bolteau** [1]**,** *ANVOL ;* **Arnaud Bonin,** *Larnay Sagesse ;* **Cécile Brialix,** *URAPEDA SUD ;* **Annie Bourgeois,** *INJS de Metz ;* **Anne Cécile Briset,** *AFIS ;* **Elisabeth Bujaud,** *Bon sauveur d'Alby ;* **Alexandre Claude** [1]**,** *CROP Paul Bouvier ;* **Pascal Clauson,** *IRSAM ;* **Isabelle Collin,** *PEP CBFC ;* **Sylvie Coulon** [1]**,** *Fondation OPTEO ;* **Violaine Galant,** *OCENS ;* **Isabelle Goliez,** *Santifontaine ;* **Hélène Houanard** [1]**,** *Centre Normandie Lorraine ;* **Mathilde Igier,** *ASSO Institut Michel Fandre ;* **Emmeline Larat,** *INJS Cognin ;* **Angélie Lebon-Michy,** *CESDA Richard Chapon ;* **Colette Milon,** *ASEI ;* **Natacha Miyouna** [1]**,** *IRSA ;* **Brigitte, Schofer,** *T'Hand'M ;* **Annie Tassy,** *IRSAM ;* **Erika Wartelle,** *Association Jules Catoire ;* **Pauline Cador,** *FISAF*

[1] nouveaux membres sur l'année 2022-2023

A l'initiative de la FISAF, le Club Qualité s'est développé en 2010. Il regroupe des Responsables Qualité, issus de ses différentes structures adhérentes. Ce lieu d'échanges et de réflexion a pour volonté de permettre de :

- Se tenir informés des évolutions règlementaires relatives à la qualité dans le secteur social et médico-social ;
- Mettre en œuvre, accompagner et/ou sécuriser les pratiques professionnelles, notamment en échangeant et en partageant ;
- Impulser une nouvelle dynamique de la démarche qualité et de la gestion des risques porteuse de sens pour toutes les parties prenantes - personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires ;
- Penser des projets communs autour de cette dynamique.

Les actions réalisées en 2022 – 2023

De juin 2022 à juin 2023, ce sont 12 rencontres du Club Qualité de la FISAF dont :

3
rencontres en présentiel à Paris pour avancer des projets collaboratifs ou participer à des journées internes de formation

4
rencontres en distanciel sur la Plateforme Collaborative FISAF afin d'échanger sur nos actualités respectives, partager des ressources documentaires et acter des étapes d'avancement de nos projets collaboratifs ou participer à des journées internes de formation

5
groupes de travail réunis pour corédaction de Manuel ou Fiche-repère mises à la disposition de l'ensemble du réseau.

Finalisation et diffusion du Manuel Type de la Qualité pour nos organismes

Dans le cadre de la nouvelle réglementation concernant le système évaluatif des établissements médico-sociaux, le Club Qualité de la FISAF a souhaité la mise en place d'un Manuel type de la Qualité diffusé à l'ensemble des adhérents de la FISAF et visant à diffuser une culture qualité, à proposer un socle commun, un support de réflexion et à transmettre des pratiques éprouvées.

Il a pour objet de regrouper, structurer et formaliser l'ensemble des documents fondamentaux nécessaires aux activités des ESMS, dans le respect des droits des personnes accompagnées.

L'objectif étant de créer et de développer une référence commune qui serait utile et utilisée par l'ensemble des ESMS

Représentation des réalisations passées du Club Qualité afin d'argumenter une discussion autour :

- périmètre d'actions du Club Qualité,
- ses modalités de fonctionnement
- son Plan d'action 2023/2024

Animation d'un Groupe de travail autour du nouveau référentiel HAS

Zoom sur la cotation et les livrables exigés.

Exercice de mise en situation « à la place » d'un organisme accrédité et évaluateur avec :

- Relevé des éléments d'observation relevant de critères évalués et à noter
- Création d'une grille précise de cotation pour chaque critère relevé : proposition de notation d'informations recueillies auprès des personnes et proposition de reformulation pour clarification des informations recueillies auprès des Directions
- Mais également la présentation d'une auto-évaluation complète réalisée auprès d'un FOFAM

Un exercice qui aura mis en avant la stricte nécessité pour les organismes accrédités de participer une fois par an à une session de ré-harmonisation des cotations (sur impulsion de la HAS).

Animation d'un Groupe de travail « Bientraitance et éthique »

Interrogation du binôme conceptuel, réappropriation des réalisations passées du Club Qualité en la matière et Zoom sur la thématique « bientraitance et éthique » à travers les différents chapitres du nouveau référentiel HAS

Les perspectives 2023 – 2024 :

Priorisation des chantiers, déclinaison en programme d'actions 2023/2024.
A partir des priorités d'action recensées auprès de l'ensemble des organismes participant au Club Qualité de la FISAF a été établi :

- la priorisation des chantiers pour 2023/2024
- un calendrier prévisionnel des réalisations
- la désignation de référents pour superviser l'évolution des chantiers

ACTION 1 : Diffusion du Manuel Qualité du Club Qualité FISAF et sa réactualisation annuelle

ACTION 2 : Préparation/Suivi de la nouvelle procédure d'évaluation commune à tous les ESSMS à travers

- la participation occasionnelle au Groupes des Directeurs de la FISAF - Organisation de la permanence « Le Club Qualité de la FISAF répond à vos interrogations »
- la rédaction de Fiches repères prioritaires et/ou participation à la permanence

ACTION 3 : Ethique et Bientraitance

- Construction d'un outil de sensibilisation à diffuser auprès des professionnels, en complémentarité avec celles déjà menées par les différentes instances existantes

ACTION 4 : Confidentialité des données des personnes accompagnées

- Elaboration d'un document de synthèse

ACTION 5 : Mise en œuvre des instances de participation et d'expression des personnes accompagnées et de leurs familles

- Création d'un outil de synthèse sur les attendus

NOTRE MÉTHODE COLLABORATIVE : ÉCHANGE ET MUTUALISATION

Des échanges réguliers, des mises en commun et de la co-création

La FISAF anime une démarche collaborative pour l'ensemble des actions et projets menés. L'implication des adhérents du réseau pour recueillir leurs demandes, leurs avis, identifier des actions « inspirantes » ou contribuer à des positionnements, créer de nouveaux outils, ou encore, accompagner des transformations, est une des pierres angulaires du fonctionnement de la FISAF.

La FISAF se mobilise également aux côtés de partenaires associatifs et institutionnels externes pour concevoir des plaidoyers concertés ou proposer de nouvelles offres de service, dans le cadre de consortium.

Focus sur le Groupe des Directeurs

Le groupe d'échanges dédié aux directeurs(rices) a été créé en mars 2020. **Depuis lors, il est ouvert à tous les directeurs (rices) adhérents de la FISAF (y compris les non-abonnés à la plateforme collaborative).**

Il contribue à faciliter la transmission d'informations, disposer d'un lieu-ressources collectif, partager des questionnements, des actions, faciliter la mise en réseau, voire initier des travaux communs.

Ce sont 12 rencontres qui ont été proposés, durant cette période, pour nous permettre de partager des informations, d'apporter des éclairages complémentaires sur l'actualité et les enjeux et enfin, de confronter les modalités de fonctionnement et d'organisation. Ces temps « ouverts » ont été l'occasion de se retrouver entre pairs, de croiser les regards et de faire remonter auprès des instances nationales les questionnements.

Mais surtout, nous avons impulsé une véritable dynamique collective et solidaire, dans une démarche d'écoute attentive et bienveillante et ainsi, in fine, nous continuons de partager des ressources et des solutions.

NOTRE SÉMINAIRE INTER-RÉGIONAL 2023 : SÉMINAIRE GRAND SUD

L'autodétermination : Quelles réalités dans nos pratiques ?
Comment nos organisations influencent-elles
le déploiement de l'autodétermination des personnes accompagnées ?

08 et 09 juin 2023 au Domaine du Lazaret à Sète
137 participants inscrits, issus de l'ensemble des ESSMS adhérents Grand-Sud.

Les objectifs du séminaire sont les suivants :

Les personnes en situation de handicap disposent d'une égale jouissance des droits et des libertés fondamentales au titre de la Convention des Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Cela se caractérise notamment, par l'affirmation de l'autonomie et de la capacité d'autodétermination des personnes concernées. Au cours des dernières décennies, cette quête d'émancipation s'est accélérée grâce au changement de paradigme à l'œuvre en termes d'accessibilité et de transformation de l'offre médico-sociale, en faveur d'une société plus inclusive.

Le concept d'autodétermination occupe désormais un espace croissant tant dans les débats portant sur les politiques publiques que dans la mise en œuvre de pratiques d'accompagnement sur le terrain.

Durant ce séminaire, nous aborderons les défis que pose le concept d'autodétermination dans nos ESMS. Quelles réalités dans nos pratiques et comment nos organisations influencent-elles le déploiement de l'autodétermination des personnes accompagnées ?
Quels sont les enjeux éthiques et pratiques que soulèvent les savoirs autour de la notion d'autodétermination ? Que faut-il retenir de ces nouvelles connaissances produites ? Quelle place faire aux savoirs expérientiels pour mieux comprendre ce qu'est l'autodétermination ? Comment ces connaissances peuvent-elles s'intégrer aux pratiques actuelles afin de les faire évoluer ?

Comment les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap sont-ils impactés par le concept d'autodétermination ? Quel savoir-faire et quel savoir-être doivent-ils mettre en œuvre ? Alors que différentes pratiques d'accompagnement affirment être fondées sur l'autodétermination, peut-on alors parler d'un réel changement de posture des professionnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ?

Les intervenants :
Madame Margaux Alloucherie, *Cheffe de projet pair dans le cadre du projet EPOP en Nouvelle-Aquitaine*
Madame Adeline Arnaud-Plaza, *cheffe de service communauté 360, enseignante-chercheuse dans le laboratoire Université des 3 rivière, Québec*
Monsieur Jean Pierre Brouillaud, *écrivain voyageur*
Monsieur François Bernard, *Directeur Général du GAPAS.*

PARTIE III - Innover pour contribuer à une société plus inclusive : nos projets partenariaux

PLACE ET RÔLE DU CONSEIL SIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique de la FISAF est un acteur majeur de l'innovation et de l'incitation à la recherche appliquée pour les acteurs du sensoriel et Dys.

- Il contribue à l'élaboration des projets innovants de la fédération ;
- Il apporte son soutien aux projets de recherche appliquée pilotés par les adhérents ;
- Il donne un avis sur les orientations de recherche et d'études prospectives ainsi que sur certains travaux des commissions thématiques ;
- Il participe à la réflexion sur la démarche éthique de la fédération ;
- Il peut, de sa propre initiative, formuler des observations et recommandations sur toute question scientifique et technique entrant dans le champ de compétence de la FISAF et/ou de ses établissements adhérents.

Plus spécifiquement, en 2022/2023, le Conseil Scientifique a été mobilisé à travers :

- Une participation à la conception et à l'animation des Assises de l'accompagnement à la scolarisation inclusive de la FISAF. Son Président, Serge Portalier, a contribué à la réflexion sur l'événement, tout en intervenant au cours des Assises sur les spécificités de la scolarisation inclusive dans le secteur sensoriel.
- Une implication majeure à la conception du 41ème Congrès scientifique de la FISAF à travers 7 réunions de travail (choix des thématiques, des enseignants-chercheurs...).
- Un appui à une démarche de recherche-action sur le parcours de scolarisation inclusive des jeunes sourds, menée à l'initiative de l'IRSA Bordeaux.

Les perspectives en 2023

- L'animation du 41ème Congrès scientifique de la FISAF.
- La contribution au numéro spécial d'ANAE qui y sera consacré au 1er trimestre 2024.
- Le soutien aux travaux de recherche-action du secteur, portant notamment sur les fondements et les impacts de la scolarisation inclusive des jeunes sourds.
- L'élaboration d'un « Livre Vert », document d'orientation politique sur les nouvelles tendances et les défis de la mise en œuvre d'une société inclusive permettant à toutes les personnes en situation de handicap d'exercer effectivement leurs droits et de participer à la cité.

LE 41ème CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE LA FISAF

CONSEIL SCIENTIFIQUE FISAF la personne d'abord

Un événement sous l'égide du Conseil Scientifique FISAF

Les technologies numériques et l'intelligence artificielle ont évolué rapidement au cours des dernières décennies, entraînant des transformations tant pour les personnes en situation de handicap que pour les professionnels et les institutions publiques ou privées qui les accompagnent. Ces transformations s'inscrivent dans ce qu'il est convenu de nommer la « société numérique » où les réseaux sociaux, la plateformisation des échanges nous engagent dans un nouvel imaginaire individuel et collectif.

Qu'en est-il réellement des développements technologiques actuels dans notre secteur, y compris par l'intelligence artificielle, au-delà des protocoles de rationalisation ? La « révolution » est-elle en marche ?

Quelles sont les conditions pour que le numérique soit efficace et réellement au service des personnes ?
Comment se préoccupe-t-on des besoins et des souhaits des personnes en situation de handicap ? Comment les associe-t-on, en amont, au processus de recherche technologique ? Comment engage-t-on une démarche de co-création d'outils technologiques adaptés et adaptables ?

Comment évalue-t-on l'efficacité d'une technologie ?
Comment les professionnels doivent-ils se positionner face à ces outils ? Quels sont les préalables indispensables en termes d'éthique pour proposer un accompagnement basé sur des technologies « innovantes » ou sur de l'IA ? Comment la posture des professionnels est-elle re-questionnée face à ces évolutions « technologiques » ?

Comment les professionnels peuvent-ils aider les personnes concernées à interagir avec les nouvelles technologies de façon à en faire un vrai levier d'autonomie et d''autodétermination ?

Le Congrès 2023 de la FISAF sera l'occasion d'aborder et d'approfondir ces thématiques

Ce 41ème Congrès de la FISAF est dédié aux nouvelles technologies mises au service de l'autonomie et de l'accessibilité.

Salon des découvertes - Sur place, vous attendent deux halls d'exposition pour découvrir et tester en direct les innovations de nos partenaires.

Temps de convivialité - Spectacles, Visites guidées de la CIUP avec conférenciers, pauses, déjeuner, cocktail dinatoire et **Grande Soirée de Gala**.

Mais cette 41ème édition du Congrès Scientifique sera l'occasion d'innovations :

Événement proposé en hybride
Grâce à une équipe de captation dédiée et un dispositif de livestreaming perfectionné.

Accessibilité
Un événement faisant la part belle à l'accessibilité.

Temps d'animation interactifs
Pour une participation aux débats et interpeller les exposants, même en distanciel.

Certifié Qualiopi
Votre participation au 41ème Congrès Scientifique de la FISAF est éligible au remboursement OPCO.

LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EN PARTENARIAT

Sciences Po Bordeaux

SÉMINAIRE DÉDIÉ AUX MANAGERS
« Vers la transition inclusive en Nouvelle Aquitaine, réflexions et perspectives inter réseaux »

Ce projet, dont l'origine remonte à l'Université d'été de la FISAF en 2019, est aujourd'hui piloté par l'ARS Nouvelle Aquitaine, l'IEP de Bordeaux, la FISAF, la FEHAP, NEXEM et l'URIOPSS.

Un premier séminaire, réunissant une quinzaine de managers du médico-social en région Nouvelle Aquitaine, a eu lieu en 2022.

Celui-ci a été co-construit à partir de l'ingénierie pédagogique de Sciences Po Bordeaux, à la suite d'un travail de concertation entre les fédérations et l'ARS Nouvelle Aquitaine, sur une durée de 6 jours. Il s'agissait de re-questionner l'offre d'accompagnement institutionnalisée, qui a fondé la légitimité professionnelle du secteur, au regard d'une autre vision des services, d'une évolution des organisations et d'un changement de pratiques professionnelles.

A travers cette démarche inter-réseaux, notre objectif était d'échanger, analyser, réfléchir sur ces enjeux pour aider les cadres du médico-social à mieux se projeter. Dans cette conduite du changement qui doit mobiliser l'ensemble des professionnels, ce séminaire a été conçu à partir de l'intelligence collective pour renforcer les capacités à agir des cadres du secteur.

Il a été décliné autour des thématiques suivantes :

- Quelles sont les pratiques engagées au sein des établissements, dans les différents métiers ?
- Quels sont les constats communs, en termes d'avancées, de freins, d'interrogations, de perspectives ?
- Comment embrasser, d'un point de vue politique et managérial, l'ensemble des enjeux à l'œuvre, tant internes qu'externes aux structures ?
- Quelles seraient les conditions opérationnelles pour réussir ce passage d'une logique de places à une logique de parcours ?

Un séminaire de clôture sur la transition inclusive dans les ESMS en Nouvelle Aquitaine a eu lieu à Sciences Po Bordeaux en novembre 2022.

L'animation a été assurée par Gael Franquemagne, professeur associé à Sciences Po Bordeaux et directeur du master Action sociale, et Cyprien Avenel, sociologue, intervenant au CNAM et à Sciences Po et conseiller à la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Celui-ci a donné lieu à la restitution des travaux réalisés au cours du séminaire, à la présentation de certains projets innovants des stagiaires et à des débats avec les différents partenaires institutionnels présents :

Anne-Sophie LAVAUD, *Directrice déléguée à l'autonomie et à la santé des populations vulnérables, ARS*
Jean-François LAFONT, *conseiller ASH auprès de la Rectrice d'académie d'Aquitaine*
Saïd ACEF, *Directeur général adjoint en charge des grands projets sociaux et médico-sociaux, Conseil départemental des Landes*
Murielle SAM-GIAO, *Directrice du pôle solidarité autonomie, Conseil départemental de Gironde.*

Les perspectives à l'issue de ce premier cycle

- L'ouverture d'une 2ème promotion de managers en novembre 2023 ;
- La formalisation des Actes des séminaires ;
- Une nouvelle rencontre entre les partenaires institutionnels et les acteurs du médico-social à Sciences Po Bordeaux au 1er semestre 2024 ;
- L'intervention de Cyprien Avenel dans les cursus de formation de la FISAF, dédiée à la transformation de l'offre.

Le projet expérimental EPOP, pour développer le recours aux savoirs expérientiels, essaime au niveau national

EPoP pour "Empowerment and participation of persons with disabilities" est une initiative de la Croix-Rouge française, développée sur une période de 3 ans, en partenariat avec la FISAF, LADAPT, Trisomie 21 France et le GAPAS.

Notre enjeu : Renforcer le pouvoir d'agir et la participation des personnes en situation de handicap.

Notre objectif : Renforcer l'autodétermination et faire progresser les personnes en situation de handicap dans leurs parcours de vie.

Retenu par la CNSA comme projet pilote en décembre 2020, le projet Epop a été lancé en 2021 dans deux régions-test. Depuis lors, EPOP a permis d'expérimenter et de structurer le développement des interventions par les personnes en situation de handicap elles-mêmes via 5 leviers complémentaires :

- Des expérimentations territoriales impliquant une pluralité d'acteurs sur les territoires concernés sur le thème de la pair-aidance ;
- La formation et l'accompagnement d'intervenants pairs ;
- La formation de référents pairs-accompagnement en ESMS ;
- La création d'une boîte à outils et notamment d'un annuaire et d'un site dédiés
- La création de modules en e-learning et en open source sur la pair-aidance.
- Une recherche participative pour évaluer la démarche.

Pour contribuer à la réussite de cette démarche ambitieuse et innovante, la FISAF intervient à 3 niveaux :

Co-pilotage national;
Co-animation régionale en Nouvelle-Aquitaine avec Ladapt et 2 chargées de projet dont l'une en situation de pair-intervenante;
Co-dispensateur de formation dans les Hauts-de-France.

EPoP Hauts-de-France en chiffres :

31
intervenants pairs formés - 28 personnes accompagnées

30
référents de l'intervention par les pairs formés - 30 personnes accompagnées, issues de 22 structures ou institutions

4
réunions du comité de suivi régional

12
réunions des comités de pilotage territoriaux

plus de 150
personnes participent activement à EPoP

EPoP Nouvelle-Aquitaine en chiffres :

33
intervenants pairs formés

32
référents de l'intervention par les pairs formés issus de 24 structures ou institutions, dont 3 du champ sensoriel

1
groupe de travail Emploi pour démultiplier le recours aux savoirs expérientiels dans la sphère professionnelle

57 ESMS, 9 GEM et 29 structures diverses (organismes de formation, Pôle-Emploi, MDPH, CCAS, CHU, Universités...) sensibilisés

Types de projets de référents en Nouvelle-Aquitaine :

Développer l'entraide par les pairs avec un public enfant/ adolescent

Développer la pair aidance au sein d'un service

S'outiller pour comprendre la place des intervenants pairs

Co animer des sessions de sensibilisations sur le vécu des personnes auprès des nouveaux résidents

Développer l'entraide par les pairs au sein d'un GEM

Créer des espaces de paroles entre pairs

Accompagner les intervenants pairs à l'élaboration de leur projet (visite du lieu de vie, ...)

Développer la pair aidance pour un public en situation de polyhandicap

Sensibiliser et former les professionnels de son équipe à l'intervention par les pairs

Nombre par structure/association

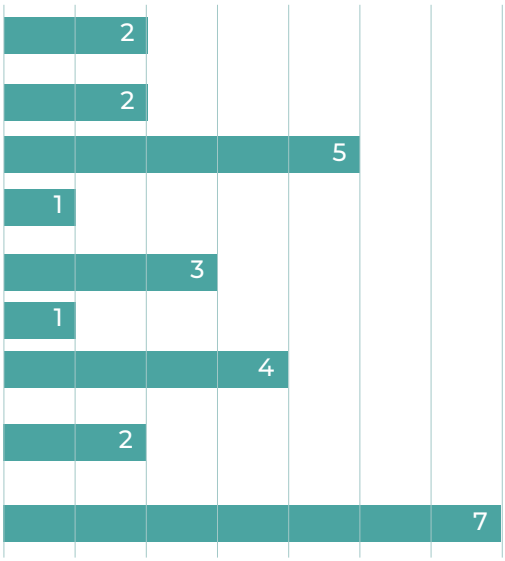

EPoP | Les projets des Intervenant.e.s Pair.e.s formé.e.s

Groupe 4 Bordeaux

Marion L
Intervenir sur des actions de témoignage , Sensibilisation auprès d'un public étudiant.
Déstigmatiser le handicap psychique.

Saidia G
Développer un projet professionnel autour du pair-accompagnement, participe en tant que pair-aidante à des ateliers cuisine pour le GIHP Aquitaine.

Christophe V
Devenir pair-aidant professionnel (addiction et réduction des risques).

Stéphanie M
Devenir paire aidante professionnelle (TSA) + création d'une association ressource.

Anthony C
Salarié de l'association OASIS, il souhaite développer l'outil « Je suis spécial » pour les personnes porteuses de TSA.

Stéphane L
Devenir pair-aidant professionnel auprès des personnes cérébrolésées, a effectué un stage à l'UGECAM.

Laëtitia N
Découvrir les champs d'interventions possibles autour de la pair-aidance en santé mentale.
Renforcer ses actions : entraide, groupe de parole, rédaction de dossier MDPH.

Les perspectives du projet EPOP

- Mises en place de modules complémentaires de formation sur la prise de parole en public, le FALC et la relation d'aide pour les personnes souhaitant s'orienter vers la pair-aidance.
- Journées régionales réunissant l'ensemble des intervenants, des référents, des partenaires et des acteurs institutionnels.
- Lancement de nouvelles sessions de formation pour des futurs intervenants pairs et référents de l'intervention par les pairs en Nouvelle-Aquitaine.
- Essaimage en Occitanie, Bretagne et Bourgogne-Franche Comté en 2023 / 2024.
- Création d'un site internet accessible pour partager les ressources à destination des intervenants pairs, des professionnels, des employeurs et des nouveaux porteurs EPoP.
- Etat des lieux et création d'un guide juridique indiquant les statuts d'exercice possibles et l'articulation avec les revenus type AAH (exemples d'outils créés : devis complets, statuts associatifs, fiches de postes, FAQ, auto questionnement ...).
- Création de centres territoriaux dédiés aux savoirs expérientiels.

PARTIE IV - 2023, VOTRE PARTICIPATION À NOS TROIS ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Les 7 et 8 juillet 2022 à Auray
(Association Gabriel Deshayes)

95 participants pour échanger, débattre, se questionner et expérimenter de nouveaux projets

Notre Université d'Eté de la FISAF

UN ÉVÈNEMENT 100% PRESENTIEL

Un événement entièrement capté, à retrouver sur la Plateforme Collaborative FISAF

A voir et revoir sur La Plateforme Collaborative

Cette nouvelle édition de l'Université d'été a été l'occasion de vous proposer un événement pour remettre en perspectives les grands enjeux de notre secteur dans vos organisations et dans le déploiement de vos missions auprès des personnes en situation de handicap.

Le secteur médico-social est, en effet, confronté à de nombreux changements, rendus particulièrement complexes par la crise sanitaire et ses conséquences en matière de revalorisation et d'attractivité de nos métiers.

LES OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA FISAF

Questionner les grands enjeux de la transformation des organisation et des pratiques dans une approche basée sur la créativité et la coopération

Approfondir les thèmes et les mettre en débat avec des experts et des praticiens du secteur et hors secteur

Identifier les leviers d'action spécifiques au organisations du secteur spécialisé

Faire un « pas de côté » pour prendre de la distance, débattre, s'interroger et confronter ses choix

Continuer à être acteur des changements et de son projet politique

Description du contenu

Deux grandes thématiques ont pu structurer les débats et les travaux de l'Université d'été :

- Performance, Management, Qualité de vie et conditions de travail
- Pouvoir d'agir, territorialisation et coopération

Les débats et les travaux ont été animés par des intervenants pluriels : chercheurs, consultants, praticiens, professionnels du secteur médico-social mais aussi issus d'autres secteurs d'activités, personnes en situation de handicap...

1ère partie - Management, qualité de vie et conditions de travail : des leviers pour renforcer la performance de nos organisations ?

Les enjeux managériaux dans un contexte de transformation des pratiques : Soutenir simultanément le pouvoir d'agir des collaborateurs et les marges de manœuvre de l'organisation.

Thèmes abordés :

- Attractivité et fidélisation des personnels.
- Une évolution des pratiques pour les acteurs internes. Un maillon stratégique : la fonction managériale.
- Les pratiques inspirantes et les expérimentations.
- Construire ou compléter dès aujourd'hui son plan d'actions adapté à son environnement, son histoire et ses pratiques.

Intervenants

Philippe Jourdy, *Vice-Président de la FISAF.*
Christelle Routelous, Sociologue, *Enseignante chercheure à l'Ecole des hautes études en santé publique, Institut du Management, Equipe de Recherche sur les Services et le Management en Santé.*
Rodolphe Bourret, *Directeur général du Centre Hospitalier de Valenciennes.*
Grégory Garel, *Consultant Senior – Pilote Projet RH & QVT - Sham - Groupe Relyens*
Nathalie Jecker Wasmer, *Directrice Générale, Fondation Le Phare.*
François Bernard, *Directeur Général, GAPAS.*
Brigitte Schofer, *Chargée de développement, APIRJSO.*
Catherine Livebardon, *Responsable Qualité et Gestion des risques, EPSMS Ar-Goued.*

Animateur

Aurélien Seunes, *Consultant en management des risques – Sham - Groupe Relyens.*

2nde partie - Pouvoir d'agir des personnes et coopération sur les territoires : Les clés d'une transformation inclusive réussie ?

Les enjeux de transformation de l'offre et le pouvoir d'agir des personnes : Concilier accompagnement des personnes, au regard de leurs projets et intervention auprès des acteurs de droit commun, à l'échelle d'un territoire.

Thèmes abordés :

- La structuration d'une fonction-ressources sensorielle en région
- Le déploiement de l'intervention par les pairs : expérimentation en Nouvelle-Aquitaine
- Illustration d'une démarche RSE par un acteur médico-social sur son territoire
- Les évolutions de pratiques et de postures des professionnels du médico-social

Intervenants

Pierre Gal, *Directeur URAPEDA PACA Corse.*
Corinne Trosset, *Directrice générale adjointe, IRSAM.*
Margaux Alloucherie, *Coordinatrice pair projet EPOP.*
Raymond Volondat, *Président de la Fondation Delta Plus.*
Yves Robert et Christelle Velghe, *DGA de la Fondation Delta Plus.*
Sandrine Parre, *Chargée de la RSE à la Fondation Delta Plus.*
Valerie Flamini, *Accompagnatrice de Projet Inclusif - Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine.*
Arnaud Grégoire, *Directeur ESMS ITINOVA - CRDV Clermont-Ferrand.*
Freddy Halet, *Directeur adjoint Centre Charlotte Blouin.*
Gwénaël Juhl, *Directeur Institut St Charles, Fondation Vincent de Paul.*
Christelle Routelous, *Sociologue, Enseignante chercheure à l'Ecole des hautes études en santé publique, Institut du Management, Equipe de Recherche sur les Services et le Management en Santé.*

Animatrice

Charlotte Guitton, *Coach, Accompagnatrice de transformations, Facilitatrice, Formatrice.*

100 %
des participants ont estimé que le contenu était conforme à leurs attentes

Des interviews des participants à retrouver sur la chaîne Youtube de la FISAF.

Nos Assises de la Scolarisation Inclusive pour une coopération effective

Le 06 décembre 2022 à Paris
(Institut du Val Mandé)

Vous étiez 272 participants :

96 en présentiel / 176 en distanciel

Plus de 196 contributions recueillies.

113 Questions-réponses échangées sur le canal de discussion en distanciel

Équipe de captation dédiée. Système de live streaming perfectionné.

Accessibilité :
LSF, LfPC, Vélotypie, Programme en Gros Caractères.

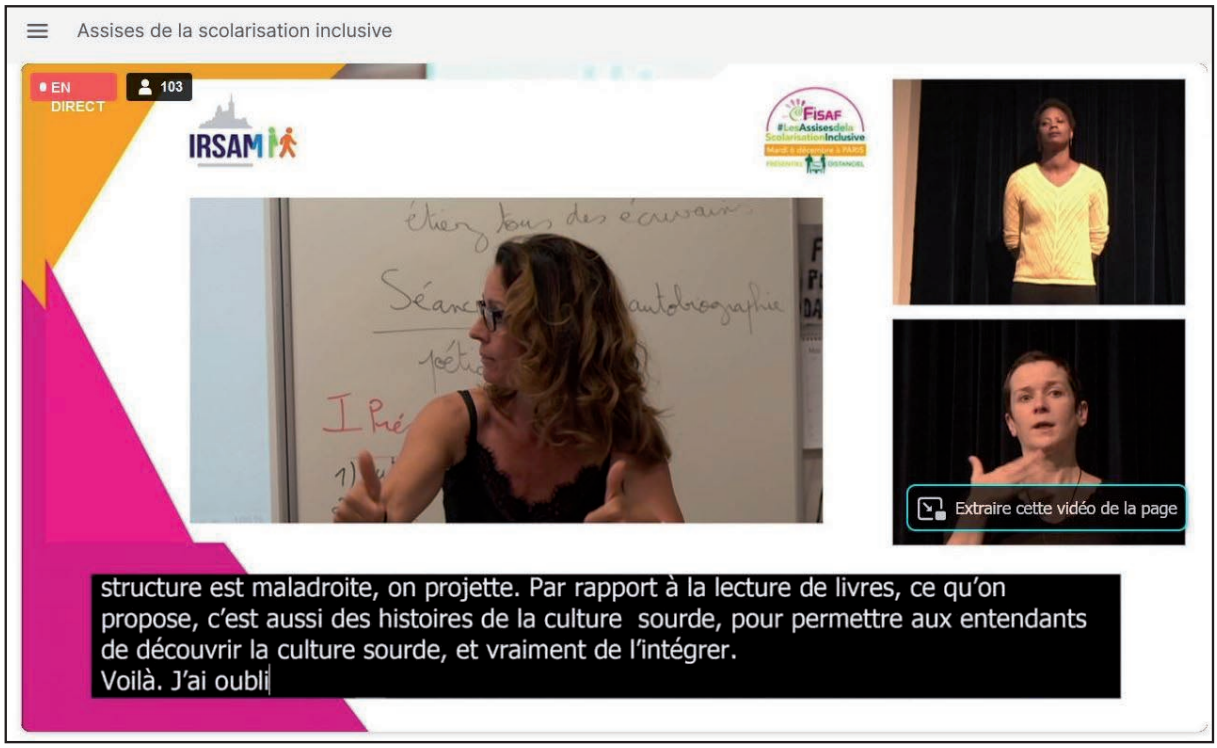

Ces « Assises de l'accompagnement du parcours de scolarisation pour une coopération effective », ont été conçues autour de la nécessité d'associer les savoirs de tous celles et ceux qui contribuent à la scolarisation inclusive.

Ce temps d'analyses croisées a été l'occasion de faire un état des lieux des missions et des activités contribuant à l'accompagnement du parcours de scolarisation des jeunes en situation de handicap visuel, auditif ou dys, en tenant compte des projets des jeunes et de leurs familles ainsi que des transformations de l'école.

Les modalités de collaboration entre les acteurs ont été au cœur des débats, à travers la mise en avant des transformations à l'œuvre et des pratiques inspirantes sur les territoires.

Les objectifs des Assises de la Scolarisation Inclusive

Depuis plusieurs années, la démarche en faveur d'une école plus inclusive, en conformité avec le principe du droit à l'éducation pour tous, est enclenchée.

Deux axes majeurs animent ce processus : la nécessité de mieux répondre aux besoins et projets des élèves « à besoins éducatifs particuliers » ainsi que celle de renforcer les coopérations.

LES OBJECTIFS DES ASSISES

Identifier les évolutions des missions, des activités et des compétences concernant l'accompagnement à la scolarisation des jeunes

Appréhender les modes de collaboration et les complémentarités avec l'Education Nationale mais aussi avec l'ensemble des acteurs associés (médecine scolaire, collectivités locales, ATSEM, libéraux...)

Intégrer les projets et les expertises des jeunes, et de leurs familles, dans les accompagnements

Identifier les freins et les facteurs de réussite des parcours de scolarisation

Approfondir les thèmes et les mettre en débat avec des experts et des praticiens du secteur et hors secteur

Etablir des préconisations.

Description du contenu

1 - Données scientifiques et historiques

Ecole inclusive : quels enseignements tirer des travaux scientifiques internationaux ?
Les grandes évolutions de la scolarisation spécialisée dans le secteur sensoriel et dys

2 - Etat des lieux des missions et des pratiques spécialisées en matière d'accompagnement du parcours à la scolarisation inclusive des jeunes

Présentation de la synthèse des 63 questionnaires renseignés par les établissements et services sensoriels et dys portant sur les profils des jeunes accompagnés, les modalités d'intervention, les adaptations, les difficultés rencontrées, les coopérations et les leviers.

- Restitution par les professionnels de la commission scolarisation de la FISAF
- Témoignages de jeunes et/ou de leurs familles : vidéos projetées consacrées aux jeunes accompagnés et aux pratiques inspirantes, mettant en avant l'inclusion scolaire réussie et la coopération entre acteurs sur différents territoires.

3 - Pratiques « inspirantes » pour des parcours de scolarisation inclusive

Présentation de 6 projets territoriaux innovants mettant en avant l'effectivité de la scolarisation inclusive. Identification des facteurs de réussite

4 – Les transformations à l'œuvre en faveur de l'école inclusive

5 - Comment renforcer la réussite des parcours de scolarisation inclusive et favoriser les coopérations ?

Quelles préconisations retenir ?

Intervenants

Philippe Calmette, *Président de la FISAF*
Serge Portalier, *Président du Conseil scientifique de la FISAF*
Nathalie Lewi-Dumont, *Maître de conférences émérite à l'INSHEA*
Serge Portalier, Professeur émérite des Universités
Serge Thomazet, *Chercheur associé au laboratoire ACTé*
Emmanuel Guichardaz, *Assesseur de la « Commission Éducation, scolarité, enseignement supérieur et coopération » du CNCPH*
Christian Uhlmann, *Directeur de l'Institut du Bruckhof et représentant de la FISAF au sein de la Commission du CNCPH*

Animatrice

Lise Burgade, *Directrice Santé/Social chez Open Communities consulting*

Les suites de nos assises de la scolarisation inclusive :

Plaidoyer issu des préconisations établies à l'occasion des Assises du parcours de scolarisation inclusive organisées par la FISAF Plaidoyer | L'accompagnement du parcours de scolarisation inclusive pour les jeunes en situation de handicap visuel, auditif ou DYS De la nécessité d'associer tous les savoirs pour une coopération effective Car cette journée engage fortement la FISAF.

Elle renforce notre conviction en faveur d'une école inclusive pour tous car celle-ci est « une nécessité éthique et pratique », comme l'affirme Serge Thomazet. Selon la FISAF, l'école doit être rendue accessible, tout en s'appuyant sur une pluralité d'adaptations et de compensations pour certains jeunes en situation de handicap, et cela n'est possible que si les acteurs coopèrent entre eux. Conçu dans un format interactif, les participants ont pu réagir en direct à l'ensemble des séquences.

Ce sont plus de 196 contributions que nous avons alors recueillies. C'est en prenant en considération les travaux menés à cette occasion, mais aussi les apports des participants et les préconisations issues des débats, que nous avons conçu ce plaidoyer.

Ainsi, la FISAF continuera de s'engager en faveur de l'effectivité du droit à l'éducation et de l'accessibilisation de l'école, reposant sur un « environnement capacitant » et une démarche de partenariats et d'expertises croisées. Mais le « mieux travailler ensemble » nécessite une posture et une culture partagées de l'effectivité du droit à l'éducation pour tous. Alors comment renforcer cette culture partagée et engager tous les acteurs dans une coopération effective au bénéfice de tous les élèves ?

Notre e-évènement Habitat Inclusif

Le Vendredi 31 mars 2023
(sur la Plateforme Collaborative)

Vous étiez 230 participants à vous être connectés pour cet évènement 100% en ligne.

71 contributions recueillies

UN ÉVÈNEMENT FISAF 100% DISTANCIEL

Un événement proposé en 100% distanciel : Grâce à une équipe de captation dédiée et un système de live streaming perfectionné.

Entre le logement ordinaire et l'accueil en établissement, l'habitat inclusif propose, une nouvelle manière d'habiter et vise à garantir un chez soi pour tous dans la cité. Au même titre que l'emploi ou les activités socio-culturelles, l'habitat représente une clé vers l'inclusion des personnes en situation de handicap au cœur de la vie de la société.

L'habitat inclusif est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale.

Dans cet habitat, les habitants peuvent disposer d'une aide pour la vie partagée par l'intervention d'un professionnel chargé de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. Cette aide est fonction du contenu du projet de vie sociale et partagée que les habitants construisent ensemble ; c'est la spécificité de l'habitat inclusif.

Lors de cette e-évènement FISAF, retransmis sur la plateforme collaborative IdéalCo, des experts, institutionnels et professionnels, ont été invités à débattre autour de la thématique de l'habitat inclusif sous la forme d'une table ronde.

L'après-midi de cette journée thématique a permis de découvrir ou redécouvrir différentes initiatives autour de l'habitat inclusif qui ont ainsi vu le jour au sein du réseau FISAF dans le champ du handicap sensoriel, portés par l'association Gabriel Deshayes, l'association IRSAM ou encore l'association Jules Catoire.

LES OBJECTIFS DE CET ÉVÈNEMENT

S'informer et mieux comprendre
le cadre de l'habitat inclusif PH en France

Découvrir et redécouvrir
des retours d'expériences sur l'habitat inclusif

PARTIE V - ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES À TRAVERS LE « CENTRE RESSOURCES ET COMPÉTENCES » DE LA FISAF

Notre catalogue de formation et l'expertise de nos formateurs

Les fondements pédagogiques des actions menées par le « Centre Ressources et Compétences » de la FISAF reposent sur quatre piliers :

- L'expertise de ses formateurs,
- L'expertise des professionnels du réseau,
- L'ingénierie pédagogique pour des actions de formation « sur-mesure »,
- La certification Qualiopi garantissant la qualité des prestations.

Le secteur du handicap sensoriel est confronté à des évolutions marquées en raison :

- De la transformation de l'offre médico-sociale, favorisant la logique de parcours, le « hors les murs » et l'appui-ressources,
- D'une démarche d'inclusion et d'accessibilisation de la société prenant appui sur l'effectivité des droits,
- D'une prise en compte plus marquée de l'autodétermination, des savoirs expérientiels des personnes concernées et de la pair-aidance.

Dans ce contexte, la FISAF accompagne le développement des compétences pour favoriser l'évolution des pratiques et des postures des professionnels à travers des pédagogies adaptées.

Notre équipe de 58 formateurs est composée de professionnels expérimentés dans le domaine de l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS. Ils disposent d'une expérience significative et d'une connaissance approfondie des défis auxquels sont confrontés les professionnels et établissements du secteur médico-social.

En 2022, la FISAF a développé **les interventions en binôme avec des experts métiers et des enseignants universitaires** afin de faciliter la mise en place de formations ancrées dans les pratiques quotidiennes des professionnels, articulées avec une démarche réflexive et de re-médiation des apprentissages.

Les profils de nos formateurs sont les suivants :

- Enseignant-chercheur, psychologue clinicien, psychopédagogue et consultant sur le sujet de l'inclusion et sur les questions liées à la transformation de l'offre.
- Chefs de services, professionnels spécialisés en neuropsychologie, enseignants Capejs et/ou Caega, instructeurs, avéjistes, ICACS interprètes, enseignants en langue des signes, enseignants en LPfC, ...

En 2022, le « Centre Ressources et Compétences » de la FISAF a accompagné **1 059 professionnels lors de 225 journées de formations** développées autour des sujets suivants :

Nos nouveautés 2022-2023

En 2022, la FISAF a actualisé son offre de formation au regard de l'analyse des spécificités du secteur sensoriel et dys, de l'évolution de la logique de transformation ainsi que de la demande de structures adhérentes et de nos partenaires.

Dans ce contexte, les programmes de formations suivants ont été déployés :

Identifier les grands enjeux de la transformation de l'offre ;
Accompagner le changement dans le cadre du passage en dispositif intégré ;
Piloter une démarche éthique ;
Concevoir et animer une action de sensibilisation à la déficience visuelle ;
Accompagner la scolarisation de l'enfant déficient auditif en milieu ordinaire ;
Contribuer à un environnement de travail inclusif pour les personnes en situation de handicap visuel ;
Etre à l'écoute des besoins psychologiques de la personne déficiente sensorielle (DA et DV), en milieu familial, scolaire et social.

La FISAF s'est également diversifiée en proposant les accompagnements suivants :

- Analyse des pratiques ;
- Mise en accessibilité de locaux pour un public déficient visuel ;
- Interprétariat ;
- Accompagnement à l'élaboration de CPOM

Notre offre pédagogique sur-mesure

Les formations sur mesure permettent au « Centre Ressources Compétences » de la FISAF de personnaliser son offre de formation en fonction des besoins des professionnels et du contexte des établissements et services concernés.

En 2022, la FISAF a mis en place 35 cursus de formation sur mesure. L'adaptation de nos formations favorise le transfert des apports de formation acquis par les salariés en situation de travail et renforce la satisfaction des salariés à chaud et à froid sur leur vécu de la formation.

- **Perceptions des stagiaires sur la qualité des formations du « Centre Ressources et Compétences » :**

Les analyses des évaluations à chaud et à froid, réalisées auprès des stagiaires à l'issue des formations organisées par la FISAF, mettent en lumière les apports des formations dispensées par le « Centre Ressources et Compétences ». Ceux-ci se déclinent ainsi :

- La technicité et l'apport théorique alliés aux mises en pratiques sur les terrains professionnels ;
- La richesse et la multitude des cas concrets pour animer les séances pédagogiques ;
- La richesse des échanges entre le formateur et les professionnels ;
- Les outils présentés par le formateur et les méthodes utilisées ;
- L'adaptabilité et la disponibilité du formateur.

Les formations qualifiantes de la FISAF fêtent leurs 10 ans !

Depuis leur création en 2012, les licences universitaires « ICACS » et « Transcripteur-adaptateur », dispensées en partenariat avec l'Université Paris Nord La Sorbonne, ont évolué pour répondre aux besoins du secteur sensoriel et de la transformation de l'offre.

Début 2023, la FISAF a mené une étude sur le devenir des stagiaires « ICACS et Transcripteur-adaptateur », et sur leurs vécus de la licence, afin d'analyser l'évolution dans l'emploi des professionnels à l'issue de l'obtention de leur diplôme

Situation professionnelle des anciens étudiants ICACS et Transcripteur-adaptateurs

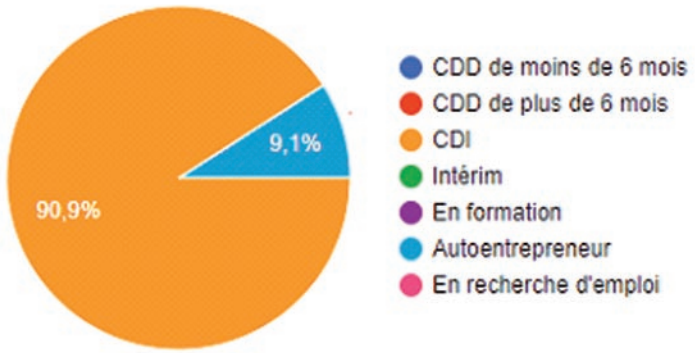

Témoignages sur l'évolution de la pratique professionnelle des stagiaires à la suite de la formation :

« J'ai appris à prendre en compte davantage l'avis de la personne résidente. L'accompagner c'est aussi lui laisser le temps de faire. »

« Cela a renforcé l'échange et la collaboration avec mes collègues ergothérapeutes, AVJ, Instructeur en locomotion »

« La formation m'a permis d'avoir suffisamment de matières théoriques pour aborder certaines nouvelles pratiques - au sein de mon service - de manière sereine et préparée (FALC, troubles DYS) »

« Suivre les enseignements des différents intervenants m'as permis de peaufiner mon travail et d'améliorer mon approche technique et pédagogique. »

Coordination pédagogique des formations universitaires

Le cycle 2022/2023 a été marqué par la fin du parcours de la promotion 2021/2023 et par le début d'une nouvelle promotion 2022/2024, composée de 17 étudiants.

La promotion 2021/2023 a obtenu un taux de réussite de 100% à la licence Universitaire.

Afin de proposer aux étudiants une formation articulant apports théoriques solides et pratiques adaptées aux enjeux des terrain, la FISAF organise deux comités de pilotage par an. Ils sont destinés à :

- Optimiser l'organisation des savoirs pédagogiques et techniques ;
- Renforcer la coordination pédagogique en ré-interrogeant la cohérence des modules ;
- Analyser les enjeux du secteur et les attentes des stagiaires en inscrivant la formation dans une logique d'amélioration continue ;
- Être à l'écoute des formateurs et créer de nouveaux contenus pédagogiques ;
- Mettre en place des contenus innovants de formation et de suivi de la formation.

Ainsi, le dernier comité de pilotage a donné lieu à la mise en place d'une évaluation pratique dans le cadre de la licence de transcripteur-adaptateur dans les locaux du CTRDV de Villeurbanne.

Cette évaluation nommée « certification FISAF » a pour finalité de valoriser les savoirs techniques et réflexifs des futurs professionnels de la transcription- adaptation autour de la transcription d'un sujet scientifique et géographique de type brevet.

En outre, en prenant en compte les retours des stagiaires et des employeurs, de nouveaux modules furent intégrés et/ou renforcés dans les licences universitaires en 2022 :

- L'accessibilité universelle et l'accessibilité numérique ;
- La pair-aidance ;
- L'éthique ;
- Les fonctions d'APPV ;
- Les troubles TSLA / TSLO (accompagnement, création d'outils, dépistage) ;
- La transformation des politiques sociales ;
- L'autodétermination ;
- Le braille scientifique.

En 2022/2023, de nouvelles méthodes pédagogiques ont été adoptées et la formation a été repensée pour rendre nos formations plus accessibles aux stagiaires et aux structures employeurs à travers notamment l'articulation de semaine de formation en distanciel et en présentiel.

Des groupes d'échanges des pratiques, dédiées aux stagiaires, fondés sur une démarche collaborative, ont permis de compléter le parcours universitaire. Enfin, les stagiaires ont été conviés aux « Assises de l'accompagnement de la scolarisation inclusive » organisées par la FISAF.

Des partenariats exclusifs contractualisés

En 2022, la FISAF a renouvelé ses conventions de partenariat ou noué de nouveaux partenariats avec les organismes de formations et acteurs médico-sociaux ci-dessous :

Partenaires adhérents (OF)

Thand'm - APIRJSO
Le Phare
Association La Providence d'Alençon
Le CROP Paul Bouvier
IRSA
Campus Formation - GAPAS

Partenaires têtes de réseau (OF)

ANAE
Handisport
Université Paris Nord La Sorbonne
INSHEA
Socratie
Trisomie 21
Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine
IRTS Haut de France
FEHAP

A travers ces partenariats, le « Centre Ressources et Compétences » de la FISAF a comme objectifs de :

- Développer les expertises croisées autour de sujets innovants.
- Assurer la délégation du plan de développement de compétences de certains adhérents.
- Renforcer la qualité des prestations du réseau à travers l'apport de la certification QUALIOPI de la FISAF et de la gestion administrative et pédagogique associée.
- Co-construire des actions de formation sur-mesure et innovantes.
- Renforcer la visibilité de la FISAF.

Au-delà des conventions, les démarches d'ingénierie pédagogique conçues en partenariat ont favorisé la mise en œuvre de projets innovants et exclusifs

Les projets formation

- Projet LSF Grand Sud
- Projet inter-ESMS en région AURA sur la transformation de l'offre
- Projet EPOP sur la pair-aidance
- Création de parcours en e-learning, associant « serious game » et réalité immersive sur les DYS
- Double diplôme Master-DU éducation inclusive et accessibilité pédagogique
- Actions sur l'approche neuro-psychologique des apprentissages
- Parcours de formation centré sur le projet de la personne et sur la citoyenneté

L'amélioration continu des prestations à travers le renouvellement de la certification Qualiopi

En 2023, la FISAF fut de nouveau évaluée avec succès lors de l'audit de surveillance QUALIOPI, vérifiant la conformité de 24 critères. Notre équipe s'est mobilisée pour répondre aux exigences de cette norme qualité, en mettant en place des procédures rigoureuses, basées sur la traçabilité et la qualité. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires et nos organismes adhérents pour comprendre leurs besoins et leurs attentes, et nous avons adapté nos formations en conséquence.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

La Certification QUALIOPI permet d'assurer :

- La qualité des formations proposées ainsi que leur mise en œuvre et leur suivi ;
- L'octroi de financements par les OPCO ou par des financeurs publics ;
- Une plus grande responsabilité et transparence dans les activités de formation.

Au regard de cet enjeu d'amélioration continue et d'adaptation aux évolutions de la formation professionnelles, le « Centre Ressources et Compétences » de la FISAF a mené les actions suivantes en 2022 :

Evaluation des processus interne ;
Structuration des process de gestion de la formation et de l'activité des formateurs ;
Structuration des modalités de contractualisation de nouveaux partenariats ;
Digitalisation de la gestion administrative de l'activité de formation ;
Actions de formation pour certains formateurs ;
Renforcement et suivi des actions de veille et prospective.

Mon Inventaire de Compétences (MIC) : un outil 100% accessible en ligne pour renforcer la collaboration entre la personne en situation de handicap, sa famille et les équipes pluridisciplinaire

La logique d'autodétermination est le fondement d'une approche qui promeut le pouvoir d'agir et valorise les savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap. Elle constitue l'un des principaux leviers d'une société inclusive fondée sur l'effectivité des droits. Elle nécessite de repenser et développer des modes d'intervention pour favoriser la co-construction du projet personnalisé des personnes en s'appuyant sur leurs projets, leurs aspirations et leurs compétences, et ce dans leurs environnements de vie.

L'outil MIC s'inscrit dans ce paradigme. Il est né de la volonté de la FISAF d'avoir une entrée par la valorisation des compétences de la personne en situation de handicap, s'appuyant sur le cadre conceptuel du PASS-PAR. Il est le fruit d'un travail réalisé collectivement, dans une démarche interdisciplinaire, par un comité d'experts, composé notamment de Pierre Paul Lachapelle et de Gyslaine Samson Saulnier.

Le MIC est composé de 14 fascicules, développés en fonction de groupes d'âge, correspondant aux périodes et conditions de vie, de la petite enfance au grand âge.

L'outil MIC est destiné, en 1ère intention, à la personne accompagnée, et/ou à sa famille. Il permet de se situer à partir de l'acquisition des compétences psychosociales :

- Celles acquises telles qu'observées par la personne ou sa famille,
- Celles à acquérir au cours de l'étape de vie, en fonction des choix et des aspirations des personnes accompagnées.

L'outil MIC est accessible en format PDF et sur une plateforme numérique.

La FISAF a construit une action de formation d'une journée pour accompagner les nouveaux salariés des structures qui ont déjà bénéficié de la formation à l'utilisation du MIC pour leurs professionnels.

En bref, la Plateforme MIC de juin 2022 à juin 2023

792
MIC réalisés

135
Utilisateurs de la plateforme numérique MIC

3
Nouvelles structures formées au MIC

Le prolongement de notre offre de formation en e-learning

Zoom sur le projet de formation en e-learning DYS réalisé en partenariat avec l'IRTS Hauts de France

La FISAF en partenariat avec l'IRTS Hauts-de-France participe au projet Deffinum CerSo*, pour la construction de modules de formation en e learning

L'architecture de formation comprendra un ensemble de 3 livrables :

livrable 1	livrable 2	livrable 3
Capsules de e-learning	Jeu sérieux (serious game)	Module sous la forme de contenu en réalité virtuelle

Le projet touche à sa fin et les livrables pourront être présenter dès le mois de septembre 2023.

Pourquoi concevoir des modules en e-learning et en asynchrone sur les troubles cognitifs spécifiques et troubles des apprentissages ?

- Pour faciliter l'accompagnement des apprenants et des professionnels auprès de personnes atteintes de troubles DYS
- Pour adapter son accompagnement aux cas simples et aux cas complexes
- Pour identifier les troubles DYS
- Pour connaître l'origine des troubles DYS et pour répondre aux questions éventuelles des familles et des personnes accompagnées
- Pour orienter les familles et les personnes accompagnées vers les professionnels adaptés
- Pour identifier des outils de compensation disponibles.

*Deffinum est un projet porté par l'IRTS Hauts-de-France et son équipe CHALLENGES HDF qui vise à produire des contenus de formation innovants et dynamiques, réalisés à partir de technologies numériques et immersives.

Au programme du projet DEFFINUM CerSo :

96 h
de formation numérique

12
jeux sérieux

12
immersions en réalité virtuelle

12
thématiques majeures et transversales

12 établissements de formation en travail social : Dans le cadre d'un consortium, la FISAF participe activement à ce projet aux côtés de plusieurs IRTS.

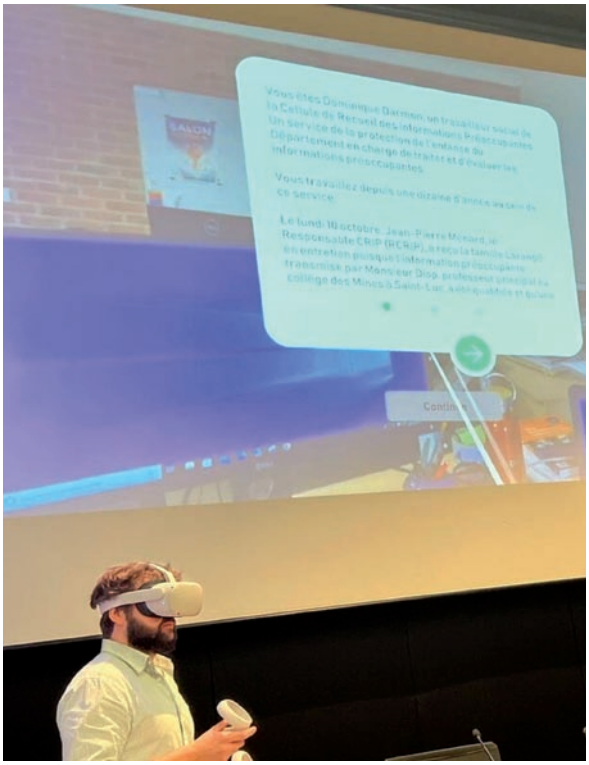

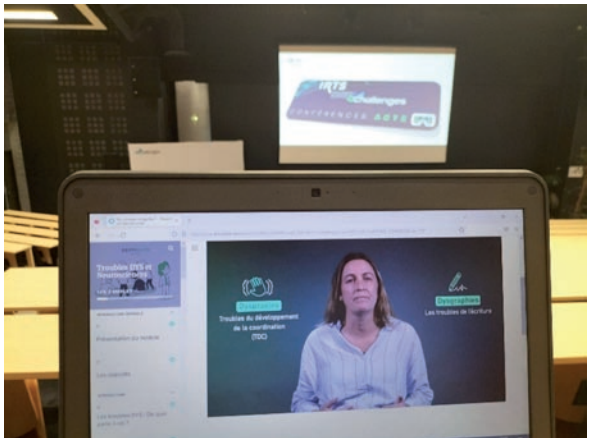

Les perspectives le déploiement de notre « Espace de formation en ligne »

En 2023, la FISAF à a pour projet de développer un « Espace de formation en ligne » afin de proposer aux futurs stagiaires du Centre ressources Compétences une expérience de formation en distanciel ou formation mixte, combinant formation à distance et formation en présentiel.

L'Espace d'apprentissage en ligne permettra aux Professionnels des établissements adhérents et non adhérents de la FISAF de développer leurs compétences à travers un accès simplifié à des contenus de formation personnalisés, flexibles et accessibles. Les futurs stagiaires auront la possibilité de suivre un parcours de formation individualisé composé de vidéos, de témoignages, d'exercices théoriques et pratiques en ligne ou encore de serious game .

Les apprenants seront acteurs de leur apprentissage en progressant à leur propre rythme. Cette modalité de formation en ligne permettra à la FISAF de proposer des contenus pédagogiques coconstruits avec son réseau de formateur, structurés et divisés en modules favorisant le suivi d'une progression logique et le développement des compétences de manière cohérente.

Une variété d'outils et de fonctionnalités interactives telle que les forums et espaces d'échanges avec les formateurs rendront l'apprentissage en ligne plus engageant. Les apprenants auront la possibilité d'interagir avec le contenu pédagogique à travers des vidéos, des quiz, des discussions en ligne ou encore des études de cas. Les éléments interactifs stimulent l'implication des stagiaires dans le processus d'apprentissage et encouragent la réflexion critique.
Des ressources complémentaires et mutualisées proposés et actualisées en continu par nos formateurs pourront être proposées en fonction du niveau et des intérêts de chaque apprenant.

Par ailleurs, le futur « Espace d'apprentissage en ligne » de la FISA permettra aux formateurs de suivre et de mesurer la progression des professionnels, d'identifier les lacunes et de fournir un accompagnement personnalisé si nécessaire. La visibilité en temps réel de la progression des apprenants dans le développement de leurs apprentissages pourra favoriser leur auto-évaluation d'acquisition des apprentissages. L'apprenant pourra dès lors choisir de consulter à nouveau les contenus de formation ou non.

D'un point de vue organisationnel, la gestion des cours en ligne sera centralisée, ce qui facilitera leur organisation et leur administration. Les formateurs pourront créer, planifier et mettre à jour les cours, suivre la progression des apprenants et gérer les évaluations.

Les premiers modules de formation en lien avec les DYS et la sensibilisation à la déficience visuelle seront accessibles sur l'espace de formation en ligne à partir de septembre 2023

PARTIE VI - NOTRE OFFRE DE SERVICE EN DIGITAL POUR MUTUALISER, CROISER NOS EXPERTISES ET ENRICHIR NOS COMPÉTENCES

Nos outils, leur complémentarité, leur renouveau

La FISAF a continué de renforcer en 2022/2023 ses outils de communication afin d'assurer son rôle de source d'information experte et de valorisation des initiatives de nos adhérents et partenaires. A travers ses outils de communication digitalisée, la FISAF se donne pour objectifs de :

- Créer un lien régulier avec et entre les ESMS adhérents,
- Sensibiliser le grand public,
- Interpeler les institutionnels en valorisant l'expertise du secteur,
- Être à la fois émetteur mais aussi animateur, coordinateur d'une communication venant du terrain,
- Faire de la communication FISAF une offre de service à part entière pour les adhérents,
- Gagner en légitimité et donc accroître la reconnaissance du secteur sensoriel et dys,
- Affirmer nos valeurs et notre projet.

La FISAF diffuse ses informations selon plusieurs canaux :

- Site web de la FISAF
- Publication sur la Plateforme Collaborative des professionnels du handicap sensoriel et DYS
- Réseaux sociaux de la FISAF
- Transmission par mail à l'ensemble des partenaires concernés
- Communiqués de presse à diffusion nationale et/ou régionale
- Newsletter de la FISAF

Un site internet dédié, source d'informations et de référencement pour nos adhérents

Le site internet de la FISAF reste la source principale et centralisatrice de l'ensemble des contributions de la FISAF. Ce service constitue une valeur ajoutée et un soutien dans l'esprit des adhérents et des partenaires dans la mesure où sont rendus visibles :

- Les informations générales et statutaires,
- Les plaidoyers et communiqués de presse,
- Les Newsletters,
- Une veille du secteur,
- Un annuaire des adhérents et des partenaires,
- Une présentation de notre offre de formation et de nos outils digitalisés,
- Une publication de vos offres d'emploi,
- Le lancement et le bilan de nos événements nationaux et inter-régionaux.

De plus en plus d'adhérents et de partenaires font appel à la FISAF pour relayer leurs messages.

En bref, le site internet de la FISAF de juin 2022 à juin 2023 :

56748 visites

43952 visiteurs

39658 nouveaux visiteur

96837 pages visitées

299 offres d'emplois postées

83 associations enregistrées sur le site de la FISAF

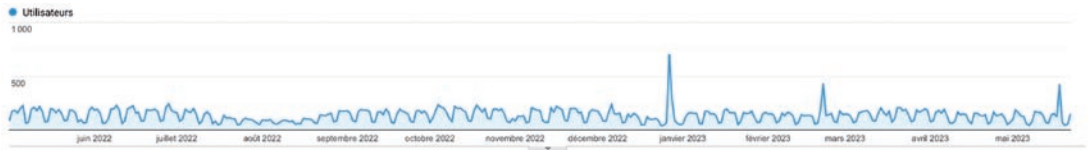

Top 10 des pages les plus visitées

- Nos adhèrents 26974
- Offre d'emploi 20667
- Accueil du site 11984
- Les actus de la FISAF et du secteur 11617
- Qui sommes-nous 3604
- Formations qualifiantes 1829
- Congrès scientifique 3246
- Formations INTER 2021/2022 1543
- Séminaires 1506
- Université d'été 1419

La Plateforme Collaborative de la FISAF fait peau neuve

La Plateforme Collaborative FISAF est une communauté en ligne, qui fonctionne comme un réseau social professionnel. Elle rassemble les professionnels du handicap sensoriel et dys à travers la France. Elle est destinée à informer, contribuer, questionner, interagir, partager, mutualiser et coconstruire.

La Plateforme Collaborative dédiée aux professionnels du handicap sensoriel et DYS reste en 2022/2023
l'outil collaboratif qui aura permis de :

- croiser les regards ;
- partager des solutions ;
- développer au sein du réseau des interactions entre membres conçus à partir de l'intelligence collective.

La Plateforme Collaborative montre toute sa plus-value et son agilité pour s'informer, échanger, partager, co-construire, s'inspirer mutuellement et contribuer au développement des compétences des professionnels. Elle constitue aussi un levier puissant pour faire face aux mutations en cours, tout en renforçant le positionnement et la capacité d'innovation du secteur.

Pour t**oujours plus de qualité de service et dans le respect des attentes et besoins de nos professionnels Abonnés Plateforme**, un grand chantier de ré-ingénerie de l'accueil et de la distribution des groupes FISAF a été finalisé en 2022.

Les abonnés de la plateforme :

38
organismes abonnés

6 000
membres

1 900
contributions

Bienvenue aux 9 nouveaux abonnés

- Institut Chanteloup (10)
- PEP CBFC – Dispositif Sensoriel et Moteur (21)
- EPSMS AR GOUED – Centre Jacques Cartier (22)
- ARSEAA - Pôle Enfances Plurielles (31)
- ADPEP - CESDA (34)
- Fondation VISIO (49)
- VYV3 Pays de la Loire Pôle Accompagnement et soins de Angers (49)
- IDES - Association Oeuvres d'Avenir (75)
- GAPAS (59)

Une Plateforme Collaborative à (re)découvrir

La Plateforme propose un ensemble de fonctionnalités permettant de partager, coconstruire, s'inspirer mutuellement et contribuer au développement de compétences des professionnels du secteur sensoriel et Dys.

Elle met à votre disposition :

- Un forum d'échanges et de contributions partagées
- Un fil d'actualité alimenté par les abonnés (dépôt/partage des fichiers et de ressources)
- Un accès à des webinaires thématiques en direct et en replay, réalisés avec des experts
- Des groupes d'échanges de pratiques entre professionnels de l'accompagnement
- Un espace de capitalisation des ressources pédagogiques
- Un accès aux ressources numériques mises à disposition par les collectivités publiques sur le volet handicap
- Des outils favorisant le pilotage et la gestion des projets

Notre enjeu en 2022/2023 a été d'accompagner nos Abonnés dans leur pleine appropriation de la Plateforme Collaborative et de ses potentialités

8 groupes ouverts a l'ensemble des professionnels des structures abonnées

Les Groupes d'Echanges de Pratiques de la FISAF permettent l'échange entre pairs sur les pratiques professionnelles, les enjeux et les innovations de chaque corps de métier. Ces groupes peuvent évoluer en groupes de travail pour des avancées thématiques (production de livrables, création de cursus de formation sur-mesure, conception d'outils...).

DG -Directeurs(trices) - FISAF
Groupe de travail et d'échange de pratiques professionnelles entre DG et Directeurs(-rices) du secteur sensoriel et Dys.

GEP - Cadres managers et cadres intermédiaires - FISAF
Groupe de travail et d'échange de pratiques professionnelles entre Managers et Cadres intermédiaires.

GEP- Accompagnement des personnes avec troubles DYS - FISAF
Groupe d'échange des professionnels de l'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes DYS.

GEP - Accompagnement des personnes DV - FISAF
Groupe d'échange des professionnels de l'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes DV.

GEP -Interfaces de communication - FISAF
Groupes d'échanges des professionnels Interfaces de Communication.

GEP - Référents surdités - accompagnement des personnes DA - FISAF
Club d'échange de pratiques professionnelles autour du rôle et de la fonction du Référent Surdité en ESMS.

GEP - Club psy - FISAF
Club d'échange de pratiques dédié aux professionnels intervenant dans le champ de la psychologie en ESMS.

GEP - Métiers de la communication - FISAF
Groupe d'échange de pratiques sur les métiers de la communication et ses spécificités dans le milieu médico-social.

Vous souhaitez vous inscrire à un Groupe d'échange de pratiques (GEP) FISAF ?

Vous souhaitez créer un nouveau Groupe d'échange de pratiques (GEP) FISAF ?

Contactez votre interlocutrice

Laurine JANICOT
Chargée de Projets et Développement de Compétences FISAF
Tél : 05 57 77 48 32
l.janicot@fisaf.asso.fr

Exemple d'évènement

Un calendrier de programmation à venir

Groupes d'Echanges de Pratiques GEP

Vendredi 18 novembre 2022
de 14h à 15h30

ACCOMP. TROUBLES DYS

La plateforme Collaborative

Cycles de webinaires d'accueil pour présenter aux Abonnés l'offre de la Plateforme Collaborative FISAF et ses nouveautés 2023

A l'occasion de la Campagne d'abonnement annuel à la Plateforme Collaborative, la FISAF a proposé l'organisation d'un temps dédié à l'appropriation de la Plateforme Collaborative FISAF et de ses nouveautés 2023, pour l'ensemble des collaborateurs abonnés d'une même structure.

Ses rencontres ont pour l'instant permis de rassembler plus d'une centaine d'abonnés qui font/feront usage de la Plateforme dans leur quotidien

Ces Webinaires d'accueil sont destinés à vous guider dans votre navigation et vous aguiller avec la présentation d'un didacticiel en direct :

L'offre de service de la plateforme collaborative FISAF
Comment vous inscrire sur la plateforme ?
Quels sont les objectifs de la plateforme ?
Qui sont les utilisateurs de la plateforme ?
Qu'est-ce qu'un groupeCo et lesquels sont faits pour moi ?
Les Groupes d'Echanges de Pratiques
Les autres groupesCo de la plateforme
Les Commissions thématiques
Les groupes de stagiaires en licences universitaire
Les Groupes statutaires
Les autres communautés de la plateforme idéalCo
Trouver une information : Mon interface personnalisée
Comment publier une contribution sur la plateforme ?
Faire une contribution avancée
Ajouter un lien à votre contribution
Ajouter une image à votre contribution
Ajouter un document à votre contribution
Modifier une contribution
Voir et revoir nos webinaires
Utiliser l'outil de gestion de projet (Kanban)
Nous contacter

En bref, la plateforme collaborative de la FISAF

6 000
Nombre de membres (depuis 2017)

2 270
abonnés FISAF actifs en 2022/2023

11 012
connections

208
contributions directes postées

157
contributions directes postées par la FISAF

46 établissements
abonnés à la plateforme dont collectivités territoriales (dont 38 adhérents FISAF)

Portrait de nos abonnés

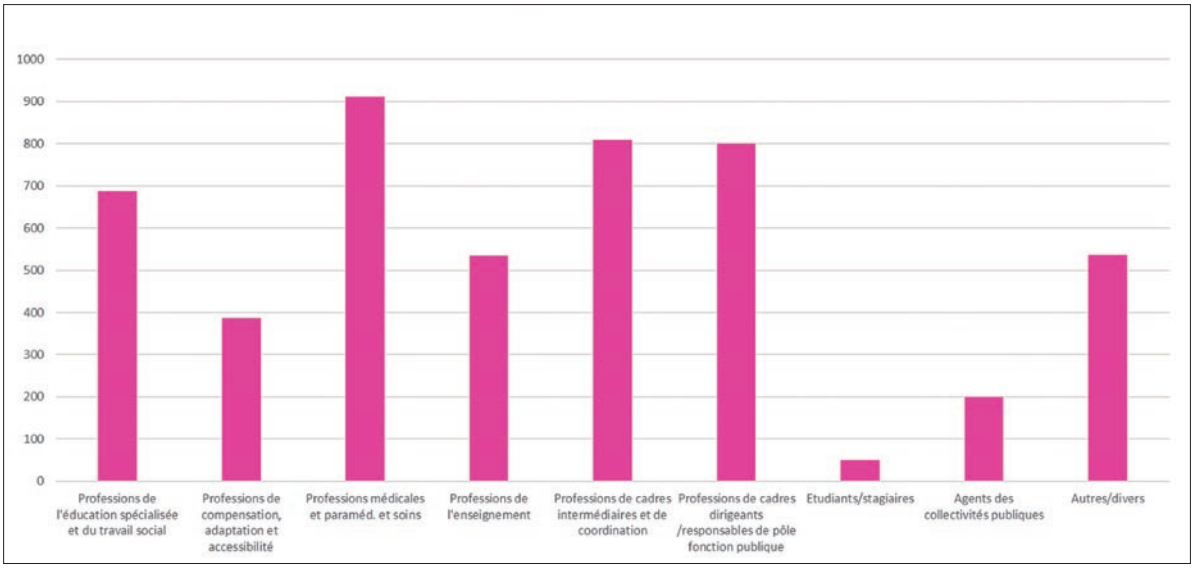

Nombre d'abonnés par typologie de profession

Trouver de l'information, Voir et Revoir nos Web-ressources, comme autant de sources d'informations expertes

Il est à rappeler que tous nos webinaires sont disponibles et visibles en direct ou en replay par tous nos abonnés à partir de l'onglet **« Formations »**

De juin 2022 à juin 2023, **ce sont 13 webinaires rendus disponibles en replay pour nos abonnés et 49 réunions des groupes d'échanges de pratiques** qui ont été organisés, animés sur la Plateforme.

08 juin 2022 de 14h -16h
Webinaire - L'autorégulation : Une clé pour l'école inclusive ?
Intervenant.e(s) : Puig José, *Chargé de mission école inclusive, Délégation interministérielle à la Stratégie nationale pour l'autisme au sien des troubles du neurodéveloppement*

15 juin 2022 de 15h30-16h30
Webconférence APHP - Vivre avec un syndrome de USHER: diagnostic, prise en charge et accompagnement
Intervenant.e(s) : Sandrine Marlin, Médecin, *coordinatrice du centre de référence Surdités génétiques - Chercheuse à l'INSERM – Généticienne - Institut Imagine - Hôpital Necker, APHP.*

16 juin 2022
Webinaire - Présentation de l'outils TSEA (outil de diagnostic psychologique)
Intervenant.e(s) : Viviane Matar Touma, *docteur en psychologie, Enseignante-chercheure -Université Saint-Joseph Liban*

28 septembre 2022 de 14h - 16h
Webinaire – PAIPS / Présentation de l'application Com'nous à l'usage des collectivités inclusives et des ESMS
Intervenant.e(s) : Elise Valentin, *fondatrice et codirigeante PAIPS* **et Chrystelle Danel**

12 octobre 2022 de 10h à 12 h
Webinaire – Initiation et sensibilisation à la langue des signes française LSF
Intervenant.e(s) : Sonia Ceffa, *Formatrice / Médiatrice LSF*

19 octobre 2022 14h- 15h
Webinaire - présentation Fondation Lucie Care
Intervenant.es : Céline Coulon d'Elloy, *chargée de mission APP et projets*

23 novembre 2022
Web-atelier : les compétences émotionnelles chez les enfants en situation de handicap visuel : apport du « design participatif »
Intervenant.e(s) : Danyelle Valente, *collaboratrice scientifique, laboratoire du dév. Sensorimoteur, affectif et social, faculté de psychologie et de sciences de l'éducation, université de Genève, Suisse.*

Lundi 09 janvier 2023 de 14h30 à 15h30
Webinaire : Scanning Pens, un stylo au service de la neurodiversité (usage pour personnes présentant une dyslexie)
Intervenant.e(s) : Monsieur BECQUEY, *développement scanning pens France* **, Sophie ERNESTO,** *AESH assistante d'élève en situation de Handicap, dans une ULIS unité local d'inclusion scolaire, TFC troubles des fonctions cognitives,* **Florence CABELLAN,** *PalanDys • Technopédagogue / PalanDys / Formatrice en technologies et ress. num. pour Dys*

Vendredi 20 janvier 2023 de 10h à 12h
Webinaire : TactilOdio, une nouvelle application développée pour les personnes sourdaveugles
Intervenant.e(s) : Clément FAVEY, *Université Paris Saclay.*
Développement de l'application financé par la fondation Lucie Care.

Mercredi 08 février 2023 de 17h30 à 19h
E -évènement en diffusion sur la Plateforme Collaborative FISAF
Webinaire - Découvrez les outils développer dans le cadre du projet « ERASMUS + Open UP », pour engager les professionnels de l'éducation dans l'inclusion des jeunes porteurs de troubles sensoriels en milieu ordinaire
Intervenant.e(s) : Pierre Vasseur, *Responsable du pôle innovation sociale, Service du développement, Siège Social – association La Vie Active + autres intervenants (voir le programme sur la plateforme FISAF)*

Jeudi 09 mars 2023
Webinaire : Présentation des résultats de travaux de recherche sur la scolarisation en inclusion d'élèves sourds
Intervenant.e(s) : Madame Salomé Bellemarre, *cheffe de service, Institut Régional pour Jeunes Sourds « Raymond Barberot », association t'hand'M (ex APIRJSO)*

04 avril 2023 de 14h 15h30
Webinaire : Présentation de la Licence Codeur Langue française Parlée Complétée (LfPC), INSHEA
Intervenant.e(s) : Fanny Costaramoune, *Coordinatrice de Licence Codeur.se LfPC, INSHEA*

03 mai 2023
Webinaire : Comment être à l'écoute des besoins psychologiques de la personne déficiente sensorielle (DA et DV), en milieu familial, scolaire et social, les signes d'appel
Intervenant.e(s) : Viviane Matar Touma, *docteur en psychologie, Enseignante-chercheure -Université Saint-Joseph Liban*

LES GROUPES D'ECHANGES DE PRATIQUES FISAF

Programmation second semestre 2022

DG et DIRECTEURS-TRICES
Groupe de travail et d'échanges de pratiques professionnelles entre DG et Directeurs-trices
21 septembre 16h
27 octobre 16h
23 novembre 16h
14 décembre 16h

MANAGERS ET CADRES INTERMEDIAIRES
Groupe de travail et d'échanges de pratiques professionnelles entre managers et cadres intermédiaires
22 septembre 16h30
22 novembre 16h30
23 janvier 2023 16h30
23 mars 2023 16h30
23 mai 2023 16h30

COMMUNICATION
Groupe d'échanges de pratiques sur les métiers de la communication et ses spécificités dans le secteur médico-social
16 septembre 14h30

CLUB PSY
Club d'échanges de pratiques dédié aux p
intervenant dans le champ de la psycholo

REFERENTS SURDITE
Club d'échanges de pratiques professionn
du rôle et de la fonction du Référent Surd

INTERFACES DE COMMUNICATION
Groupes d'échanges des professionnels In
Communication

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SITU

**ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE, ED
THERAPEUTIQUE DES JEUNES PRESENTA
TROUBLES DYS**

LES WEBINAIRES FISAF

Programmation 2022

SEPT.

23 septembre 2022 de 13h – 15h

Webinaire - Présentation de l'outils TSEA (outil de diagnostic psychologique)
Intervenant.e(s) : *Viviane Matar Touma, docteur en psychologie, Enseignante-chercheure -Université Saint-Joseph Liban*

28 septembre 2022 de 14hà 16h

Webinaire – PAIPS- Présentation de l'application Com'nous à l'usage des collectivités inclusives et des ESMS 14h -16h
Intervenant.e(s) : *Elise Valentin fondatrice et codirigeante PAIPS et Chrystelle Danel*

OCT.

12 octobre 2022 de 10h à 12 h

Webinaire – Initiation et sensibilisation à la langue des signes française LSF
Intervenant.e(s) : *Sonia Ceffa, Formatrice / Médiatrice LSF*

19 octobre 2022 14h- 15h

Format court : Webinaire - présentation Fondation Lucie Care
Intervenant.es : Céline Coulon d'Elloy chargée de mission APP et projets

NOV.

15 novembre 2022 10h- 12h

Web-atelier : les compétences émotionnelles chez les enfants en situation de handicap visuel : apport du « design participatif »,

Intervenant.e(s) : *Danyelle Valente, collaboratrice scientifique, laboratoire du dév. Sensorimoteur, affectif et social, faculté de psychologie et de sciences de l'éducation, université de Genève, Suisse.*

(programmation à venir)

Webinaire Fondation pour l'audition L'Ecole des parents pour enfants sourds et malentendants
Intervenant.e(s) : Monsieur Porte Arnaud, Fondation pour l'audition

(Programmation à venir)

Webinaire ERHR - Equipe relais handicap rares (ERHR)

VOD, reportage Idéalco- présentation et questions réponses

Intervenant.e(s) : *Marion de Bovis, Valentine Drieux, Stéphanie Ratinier*

NOS NEWSLETTERS ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX POUR RESTER CONNECTÉS : LA VALORISATION DE PROJETS INNOVANTS ET LA PROMOTION DES INITIATIVES LOCALES

Les Newsletter de la FISAF : un lien direct avec nos adhérents et la garantie d'être source d'information experte pour nos partenaires

La FISAF réalise des Newsletters destinées ses adhérents tout au long de l'année.
Nos anciennes publications sont à retrouver en accès libre sur notre site internet.

A l'exception de notre dernière parution, celle-ci étant réservée à nos adhérents.

Au programme de la newsletter de janvier 2023 :

- La FISAF maintient son implication sur les réformes systémiques et en faveur de la revalorisation pour tous.
- Un projet politique 2022-2025 porté par un conseil d'administration renouvelé.
- 2023, trois évènements majeurs à mettre dans vos agendas.
- Nos travaux collaboratifs à travers les 4 commissions de la FISAF : Ne manquez pas les actions prévues en 2023.
- La Plateforme Collaborative FISAF en 2023 : une palette de services au service de l'information, de l'échange et de la mutualisation.
- Notre Organisme de Formation expert dans les déficiences sensorielles et dys « certifié Qualiopi ».

En bref, les Newsletter de la FISAF en 2022 et 2023

Durant la période de juin 2022 à juin 2023, ce sont :

41
newsletters

46 668
mails envoyées à nos adhérents et partenaires

les Réseaux sociaux de la FISAF en 2022 et 2023

La FISAF assure un suivi en progression constante de ses réseaux sociaux.

YouTube LinkedIn facebook twitter

La chaîne Youtube de la FISAF, ce sont ;

13	1 098	14
vidéos postées entre juin 2022 et juin 2023	vues	nouveaux abonnés

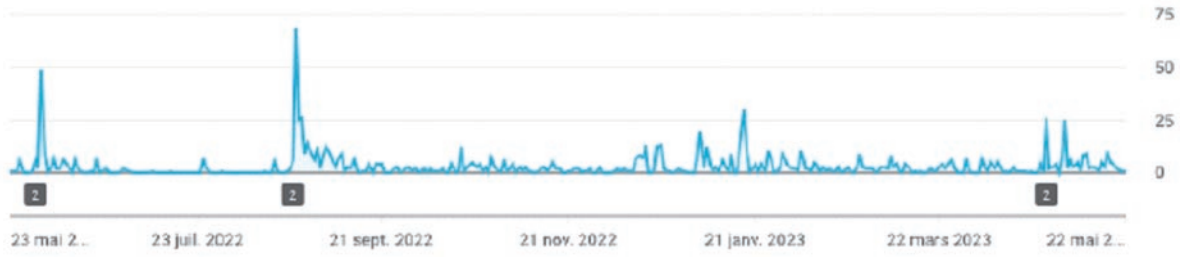

La page LinkedIn de la FISAF - Nombre d'abonnés = 2544

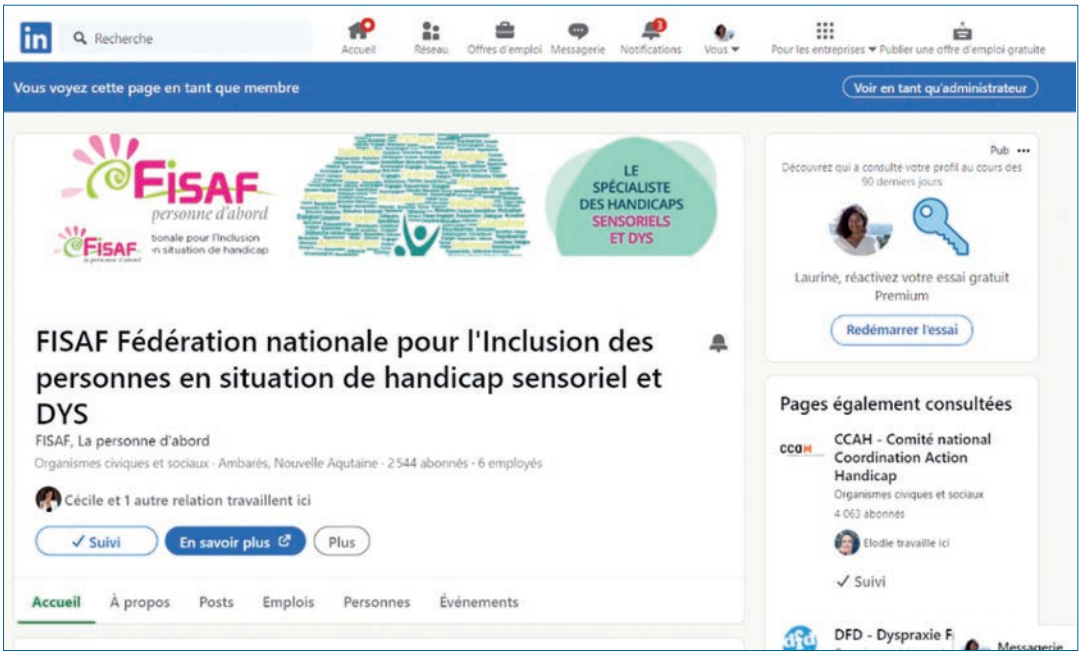

PARTIE VII - LA PRESSE S'EN FAIT L'ÉCHO LA FISAF DANS LES MÉDIAS

ASH

actualités sociales hebdomadaires

MAGAZINE

ASSOCIATION GABRIEL DESHAYES | BRECH (AURAY) | 6 ALLÉE M.-LOUISE TRICHET

Université d'été de la FISAF : "Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires" (7-8 juillet)

La FISAF vous propose un nouvel événement pour questionner et mettre en perspective les grands enjeux de notre secteur au sein de vos organisations et dans le déploiement de vos missions auprès des personnes en situation de handicap. Le secteur médico-social est confronté à de nombreux changements, rendus particulièrement complexes par la cr...

Direction[s].fr

Rechercher sur Direction[s].fr

Plan du site

Directions.fr : Le site des directeurs et cadres du secteur social et médico social

NOUVEAU! Magazine numérique

Gérer | Piloter | Trophée | Emploi | Formations | Subventions | AAP et autres | Guide

Accueil / Agenda des évènements / Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires

JUILLET 2022

lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

7 et 8 juillet 2022, à Auray (Morbihan)

Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires

Université d'été de la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS France (Fisaf).

Tél. : 05 57 77 48 30

Courriel : contact@fisaf.asso.fr

Enregistrer dans Mon Compte | Ajouter à mon Outlook

LE MAG

HORIZONS

NOTRE SÉLECTION DE L'ÉTÉ

7 et 8 juillet, à Brech (Morbihan)

Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires

Rencontre organisée par la Fisaf.

Site Internet : https://fisaf.asso.fr

HOSPIMEDIA

L'actualité des territoires de santé

Université d'été de la FISAF

du 7 au 8 juillet 2022 (Auray)

La Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf) organise une nouvelle édition de son université d'été les 7 et 8 juillet à Auray (Morbihan) autour du management, de la qualité de vie au travail, du pouvoir d'agir, de la territorialisation et de la coopération. Le secteur médico-social est confronté à de nombreux changements, rendus particulièrement complexes par la crise sanitaire et ses conséquences en matière de revalorisation et d'attractivité des métiers. Le pilotage de ces transformations est essentiel pour continuer à donner du sens, clarifier les enjeux, opérer les changements

La lettre de Direction[s]

L'Actu de la semaine

7 et 8 juillet 2022

à Brech (Morbihan)

Transformation, pouvoir d'agir et coopération sur les territoires

Rencontre organisée par la Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France

HOSPIMEDIA

L'actualité des territoires de santé

Éducation

La coopération au service de l'école inclusive est un partenariat gagnant-gagnant

Quelle sera la place des établissements médico-sociaux dans l'acte 2 de l'école inclusive ? Pour mieux accueillir tous les élèves handicapés, l'école a besoin de partenaires. Le secteur du handicap sensoriel s'engage résolument dans cette voie.

La Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys (Fisaf) a fait de l'éducation inclusive l'un de ses combats.

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Une fonction appui-ressources sur les déficiences sensorielles est nécessaire en Paca

Publié le 12/07/22 - 16h18

Une étude réalisée par trois associations spécialisées et le Creai Paca prouve l'interêt de déployer une voire des fonctions appui-ressources aux ESMS sur les déficiences sensorielles. L'étude révèle aussi la nécessité de combler les zones blanches.

À la demande de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), l'Association de réadaptation et de réinsertion pour l'autonomie des déficients visuels (Arra-DV), l'Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs (Urapeda) et l'institut

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Université d'été de la FISAF du 7 au 8 juillet 2022 (Auray)

La Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf) organise une nouvelle édition de son université d'été les 7 et 8 juillet à Auray (Morbihan) autour du management, de la qualité de vie au travail, du pouvoir d'agir, de la territorialisation et de la coopération. Le secteur médico-social est confronté à de nombreux changements, rendus particulièrement complexes par la crise sanitaire et ses conséquences en matière de revalorisation et d'attractivité des métiers. Le pilotage de ces transformations est essentiel pour continuer à donner du sens, clarifier les enjeux, opérer les changements

PARTIE VIII - ILS NOUS SOUTIENNENT

Nos partenaires financiers

Nous saluons l'appui de nos partenaires de proximité tout au long de cette année

Nos partenaires média

Les relations avec la presse spécialisée ont été renforcées à l'occasion de la couverture de nos événements nationaux en 2022 et 2023, mais aussi dans le cadre d'actions vers les professionnels, l'institutionnel et le grand public : rédaction de communiqué ou dossier de presse et envoi ciblé à la presse spécialisée.

Adresse administrative : FISAF - 154 boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux
Tél.: 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr
Siège social : FISAF/chez epss - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris
Siret : 784 573 651 00063 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875